

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 75 (1967)
Heft: 1-2

Artikel: Les Vaudois et la Société helvétique de musique
Autor: Burdet, Jacques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-57135>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les Vaudois et la Société helvétique de musique

La Société helvétique de musique doit être rangée parmi les grandes associations qui se fondèrent en Suisse dans la première moitié du XIX^e siècle pour établir des liens d'amitié entre Confédérés et préparer l'unité morale du pays¹. Elle vit le jour à Lucerne, en 1808, au moment où, l'Europe étant à feu et à sang, jamais on n'avait eu plus besoin d'harmonie².

En principe, la Société helvétique de musique devait tenir ses assises une fois par année, à tour de rôle dans les diverses parties du pays. Mais les circonstances ne lui permirent pas toujours de se réunir aussi souvent. Ainsi, après Lucerne, les lieux des premières rencontres furent Zurich (1809), Lucerne de nouveau (1810), ensuite Schaffhouse (1811), Zurich (1812), Berne (1813), Fribourg (1816), Zurich encore une fois (1818), Bâle (1820), Soleure (1822).

La société comprenait des instrumentistes et des chanteurs. Il fallait remplir deux conditions pour en devenir membre : être de nationalité suisse et avoir assisté à deux réunions en qualité d'exécutant. Cependant, le comité pouvait accorder le titre de membres d'honneur à des musiciens étrangers éminents ou à certaines personnes dont on tenait à récompenser le zèle ou les services rendus.

Bien que le but essentiel ait été d'encourager la pratique de l'art musical, l'objectif patriotique à atteindre subsidiairement comptait souvent autant sinon davantage que le résultat artistique. Ainsi, l'on ne paraissait guère se soucier de la disproportion pouvant exister entre l'effectif du chœur et celui de l'en-

¹ Société suisse d'utilité publique (Zurich 1810) ; Société suisse d'histoire (Berne 1811) ; Société helvétique des sciences naturelles (Genève 1815) ; Société helvétique (créée sous l'ancien régime mais reconstituée en 1819) ; Société d'étudiants de Zofingue (1819) ; Société suisse des carabiniers (Aarau 1824) ; Société fédérale de gymnastique (Aarau 1832) ; Société fédérale de chant (Aarau 1842).

² GERHARD BUCKY, *Die Rezeption der schweizerischen Musikfeste (1808-1867) in der Öffentlichkeit*. Zurich 1934. — ARNOLD NIGGLI, *Die Schweizerische Musikgesellschaft*. Zurich 1886.

semble instrumental. De même, on feignait d'ignorer le déséquilibre fâcheux qui régnait fréquemment entre les compartiments de l'orchestre. De plus, le degré de préparation ou de talent des exécutants inscrits pour un concert était fort divers et, comme chacun travaillait pour son propre compte au cours des mois précédant le concert, il en résultait à coup sûr une exécution d'autant moins homogène que la plupart des membres étaient de simples amateurs.

Ces défauts, inhérents à la nature même de la société, se retrouvaient d'année en année. Le Concert helvétique de Fribourg (1816) en est un exemple typique. L'on y avait exécuté *La Création*, de Haydn, en présence du compositeur allemand Ludwig Spohr¹. L'orchestre manquait d'équilibre : aux soixante cordes (dont dix violoncelles et huit contrebasses) s'ajoutaient dix flûtes, six hautbois, neuf clarinettes, six bassons, trois trompettes et huit cors ! Selon Spohr, qui nota ses impressions dans son journal, non seulement la justesse des violons laissait à désirer, mais encore les sons émis par les trompettes furent à plusieurs reprises l'objet d'une hilarité générale. Enfin, comme les solistes étaient de langue différente, il se trouva qu'Adam et Eve chantèrent le duo « Holde Gattin », l'un en allemand, l'autre en français !²

Le concert de Lausanne en 1823

Au cours de l'assemblée tenue à Soleure en 1822, la Société helvétique désigna Lausanne comme lieu de la réunion suivante. C'était la seconde fois en quinze ans qu'elle portait son choix sur une ville de Suisse romande. Il faut préciser que Lausanne offrait alors un avantage réel : elle possédait une bonne société de musique, à la présidence de laquelle œuvrait un mélomane actif et cultivé, Georges-Hyde de Seigneux³. Cette société comprenait

¹ Ludwig Spohr, 1784-1859.

² *Ludwig Spohr's Selbstbiographie*. Cassel 1860. Tome I, p. 265 s.

³ Georges-Hyde de Seigneux, 1764-1841, petit-neveu du littérateur Gabriel Seigneux de Correvon, joua un rôle important dans la Société helvétique de musique ; il en fut même le président, en 1827. Il était connu pour son talent de flûtiste et de chanteur.

une section vocale et une section instrumentale. Quoique formée d'amateurs, elle ne craignait pas d'entreprendre l'étude d'œuvres importantes. Ainsi, en 1816, elle avait exécuté publiquement *La Création*¹, sous la direction du violoniste et chef d'orchestre Ignace Le Comte².

Au surplus, le canton de Vaud comptait une quinzaine de personnes qui étaient membres de la Société helvétique et pouvaient ainsi constituer un noyau pour le concert projeté à Lausanne. Parmi elles, les musiciens Georges-François Hoffmann³ et Jean Bodmer⁴; le professeur Daniel-Alexandre Chavannes⁵; les pasteurs César Chavannes-Renz⁶, Frédéric Gindroz⁷, J.-L. Verrey⁸ et J.-F. Pilicier⁹; le juge Jean-Jacob Couvreu¹⁰; et certains autres amateurs de talent.

La décision d'organiser un concert à Lausanne allait donner l'occasion à un grand nombre d'amateurs vaudois de se présenter comme candidats. Leur liste montre que la Société helvétique s'adressait avant tout à l'élite : pasteurs, professeurs, juges, avocats, notaires, musiciens. Citons-en quelques-uns : les pasteurs Etienne Chavannes, Félix Chavannes, Jules Chavannes¹¹, Louis

¹ D'après le programme imprimé, dont nous possédons un exemplaire, l'œuvre fut exécutée intégralement. Le bénéfice du concert, qui eut lieu en Saint-François, fut attribué aux pauvres (c'était « l'année de la misère », de triste mémoire).

² Ignace-Barthélemy Le Comte, 1747-1818, vécut à Lausanne de 1783 à sa mort. Voir BURDET, *La musique dans le Pays de Vaud sous le régime bernois*. Lausanne 1963, p. 481 s.

³ Jean-Georges-François Hoffmann, 1783-1857, vécut à Lausanne. Il était professeur de musique, flûtiste, clarinettiste, chef d'orchestre et directeur d'un commerce de musique.

⁴ Jean Bodmer, 1769-1834, de Stäfa (Zurich), fut organiste à Payerne de 1800 à sa mort.

⁵ Daniel-Alexandre Chavannes, 1765-1846, chanteur, violoncelliste, membre influent de la Société helvétique de musique, protagoniste du « chant national » dans le canton de Vaud.

⁶ César Chavannes-Renz, 1779-1839, frère du précédent, violoniste, membre de la Société de musique de Lausanne.

⁷ Philippe-David-Frédéric Gindroz, 1790-1835, fut pasteur à Chevroux, à Moudon et à Montet-Cudrefin.

⁸ Jean-Louis-Etienne Verrey, 1773-1838, fut pasteur à Lucens, à Berne, à Payerne et à Granges.

⁹ Joseph-François Pilicier, 1771-1850, était un quartettiste renommé. Voir *Revue musicale de Suisse romande*, 1966, I, 4 ss.

¹⁰ Jean-Jacob Couvreu, 1767-1836, fut juge de district à Vevey et juge au tribunal d'appel à Lausanne.

¹¹ Etienne Chavannes, 1771-1846, frère de Daniel-Alexandre, fut pasteur à Noville, puis à Vevey. — Félix Chavannes, 1802-1863, fils de Daniel-Alexandre, était connu pour son talent de ténor, de flûtiste et de compositeur. — Jules Chavannes, 1805-1874, était fils d'Etienne.

Duplan ¹, J.-V.-D. Jaques ² ; le futur professeur Edouard Chavannes ³ ; les juges de Félice et Nicod ⁴ ; les notaires Gay et Renevier ⁵ ; les musiciens Douat, Grandjean et Niedermeyer ⁶ ; le libraire Hignou ⁷ ; le jeune ingénieur Henry de Molin ⁸.

Grâce à leur culture, ces hommes pouvaient prétendre interpréter des partitions que de simples amateurs n'auraient jamais osé ni pu aborder. Ainsi pour le concert de 1823, on avait inscrit au programme des œuvres telles que la *Symphonie en Mi b*, de Haydn ⁹ ; une cantate de Bontempo, *La Vertu triomphante* ¹⁰ ; une ouverture de Niedermeyer ¹¹ ; quelques morceaux de *Moïse*, de Rossini ¹² ; l'ouverture du *Freischütz* ¹³ ; et, couronnement de l'édifice, *Christ sur le mont des Oliviers*, de Beethoven ¹⁴.

Les assises de la Société helvétique allaient se tenir au mois d'août selon l'ordre suivant : le mardi 5, assemblée générale et répétition d'ensemble ; le 6, grand concert suivi du souper traditionnel ; enfin le 7, petit concert ou concert des solistes puis, le soir, bal helvétique. Un comité d'organisation dont faisaient partie Daniel-Alexandre Chavannes, Georges-Hyde de Seigneux et César Chavannes s'était chargé de régler tout ce qui concernait la fête. En avril déjà, il fit venir de Strasbourg le chef d'orchestre

¹ Louis Duplan, 1784-1845, pasteur à Tramelan, puis bibliothécaire à l'Académie, pasteur à Colombier-sur-Morges et à La Chaux près Cossonay.

² Voir *Revue musicale de Suisse romande*, 1966, I, p. 3 s.

³ Edouard Chavannes, 1805-1861, fils de César, devint professeur de botanique.

⁴ François-Rodolphe de Félice, né en 1790, petit-fils du grand imprimeur yverdonnois, fut juge de district et commandant d'arrondissement à Payerne. — Jean-Samuel Nicod, 1753-1844, était juge de district à Vevey.

⁵ Scipion-Louis Gay, 1787-1862, fut notaire et chancelier de l'Etat jusqu'à la Révolution de 1845. — Jean Renevier, 1796-1857, notaire à Morges.

⁶ Georges Douat, 1775-1851, né à Valenciennes, avait participé à la campagne d'Égypte en qualité de musicien. Il s'établit à Payerne au début du siècle comme maître de musique. — François Grandjean, 1797-1884, maître de musique à Yverdon, présida le tribunal de district. — Louis Niedermeyer, 1802-1861, le pianiste et compositeur connu.

⁷ Marc-Henri Hignou, 1785-1826, était un excellent chanteur.

⁸ Henry-François-Georges-Paul de Molin, 1805-1883, était le fils du banquier Jean-Samuel-Antoine de Molin, 1769-1851.

⁹ C'est la Symphonie n° 103, dite « Paukenwirbel ».

¹⁰ João-Domingos Bontempo, 1775-1842, compositeur et pianiste portugais, fut directeur du Conservatoire de Lisbonne. Plusieurs auteurs orthographient « Bomtempo ».

¹¹ C'était l'Ouverture de *Il reo per amore*, opéra composé à Naples en 1820.

¹² La version italienne datait de 1818.

¹³ Le *Freischütz* datait de 1820.

¹⁴ C'est l'opus 85, qui fut écrit en 1802.

Louis-Joseph Taillez¹ pour préparer choristes et instrumentistes. On demanda à l'architecte Recordon² de construire dans la Cathédrale deux vastes estrades, l'une entre la chaire et la galerie des orgues pour recevoir le chœur, les solistes et l'orchestre ; l'autre dans le transept pour loger une partie des auditeurs³. Au maître de chapelle de Seigneux — ainsi appelait-on celui qui devait s'occuper de toute question relative à la musique — incombait la charge de commander les partitions chorales et les parties d'orchestre, puis de les faire parvenir assez tôt aux membres inscrits pour la fête.

De son côté, la Société de musique de Lausanne étudiait fort et ferme les œuvres imposées. Ses séances de travail étant publiques, de nombreuses personnes se faisaient un plaisir d'y assister. Il fallut cependant prendre des mesures pour limiter le nombre des auditeurs, ainsi que le montre l'avis suivant publié dans les journaux : « La Direction de la Société de musique, quoique très flattée de l'intérêt que semblent inspirer les répétitions préparatoires pour le grand Concert helvétique, se voit forcée de prévenir le public que dorénavant aucun auditeur ne sera admis aux répétitions sans avoir obtenu une carte du président. Le nombre des exécutants et la tranquillité nécessaire à ces exercices exigent cette mesure. »⁴

Les prévisions relatives à la participation de nos Confédérés furent bientôt dépassées. Le comité eut donc à se préoccuper de la question épineuse des logements. Après un premier appel lancé à la population lausannoise⁵, il fit une nouvelle démarche, le 8 juillet⁶, en insistant sur le fait qu'il s'agissait de recevoir nos hôtes dignement et dans les meilleures conditions possibles. Car il ne pouvait être question de les loger à l'hôtel, faute de place et vu les frais qui en seraient résultés.

¹ Originaire de Lille, Louis-Joseph Taillez était arrivé à Strasbourg vers 1820, après avoir été maître de musique à l'Opéra de Nancy. Il quitta Strasbourg le 17 mars 1823 pour se rendre à Lausanne, où il s'installa au numéro 13 de la Palud. Il partit pour Paris à la fin d'octobre.

² Charles-François-Christian Recordon, 1795-1844 (*DHBS*).

³ Ces estrades furent dessinées et gravées par Johannes Staehli (1778-1861). En voir pp. 14-15 la reproduction photographique. Selon les comptes, elles coûtèrent 1662 francs.

⁴ *Feuille d'Avis de Lausanne*, 27.5.1823.

⁵ *Ibid.*, 3.6.1823.

⁶ *Ibid.*, 8.7.1823.

Le budget ne donnait pas moins de fil à retordre aux organisateurs. Il était fondé essentiellement sur les recettes hypothétiques des entrées aux concerts et au bal fixées respectivement à vingt et à quarante batz¹. L'on sollicita l'appui de la Municipalité qui, généreusement, accorda une somme de 400 francs².

Afin d'assurer de bonnes communications entre Genève et Lausanne, le comité obtint l'organisation de courses spéciales du « Guillaume Tell », le premier vapeur qui ait navigué sur un lac suisse. Voici en effet ce qu'on lit dans la *Gazette de Lausanne* du 22 juillet : « Pendant la réunion musicale qui aura lieu le mois prochain, le bateau à vapeur « Guillaume Tell »³ partira tous les matins, dès le 1^{er} août, de Genève à 6 heures précises du matin, arrivera vers midi à Ouchy, repartira de ce port à 1 heure et sera de retour à Genève vers 7 heures du soir. »

Cette initiative constituait une concurrence évidente pour les conducteurs de voitures. C'est pourquoi ceux-ci ripostèrent en publiant à leur tour l'avis suivant : « Le public, MM. les étrangers et voyageurs sont prévenus que, pendant la réunion musicale qui doit avoir lieu à Lausanne, et en tout temps, les voituriers depuis Genève à Vevey les conduiront avec autant d'accélérité et d'exactitude que le bateau à vapeur. Ils espèrent, pour le bien public, qu'ils seront préférés. »⁴

La plupart des membres de la Société helvétique arrivèrent la veille. Ainsi en fut-il pour les Zurichois et pour les Bernois. Leurs sept voitures, après un arrêt à l'Auberge du Cerf, à Moudon, s'engagèrent dans la longue montée du Jorat. L'un des participants nous a laissé le récit de leur arrivée :

Nous quittâmes la vallée de la Broye par une route montante, garnie à gauche et à droite de bornes protectrices, et dont la perspective s'étendait jusque sur les hauteurs bien connues du Jorat. Du point culminant, le voyageur, étonné, découvre tout à coup les montagnes de la Savoie dans toute leur splendeur. Nous nous arrê tâmes là quelques instants.

Une discussion animée s'engagea entre Zurichois et Bernois sur la question de savoir qui ouvrirait la marche en entrant à Lausanne. Les Bernois voulaient céder la préséance aux Zurichois. Enfin comme cette

¹ *Gazette de Lausanne*, 4.7.1823.

² ACL, registre de la Municipalité, 18.7.1823, p. 441.

³ Voir *Cent cinquante ans d'histoire vaudoise*. Payot, Lausanne 1953, p. 137. Le « Guillaume Tell » avait été lancé en juin, selon *L'Ami de la Vérité* du 17.5.1823.

⁴ *Gazette de Lausanne*, 29.7.1823.

année-là Berne était le *Vorort*, on décida que les voitures de ce canton seraient en tête. Puis l'on procéda au choix d'un porte-drapeau à qui l'on fit place dans la plus belle de nos voitures. Le signal du départ fut donné et l'on mit les sabots aux roues à cause de la pente.

Bientôt, la charmante cité aux trois collines se présenta à nos yeux dans la belle lumière du soleil couchant. Elle est le joyau de ce frais et joyeux pays de Vaud, tout en fleurs, en vergers et en vignes. Dès notre arrivée, nous vîmes aux fenêtres de gracieuses et souriantes jeunes filles, et, dans les rues, des citadins à la mine éveillée. Tous les yeux étaient fixés sur notre bannière armoriée. Les mères de famille disaient à leurs enfants : Regardez ce beau drapeau !

Nous descendîmes à la maison de la poste où l'on nous délivra les billets de logement chez des particuliers. La cordialité et la bienveillance de la réception nous rappelèrent, pour le moins, celles des villes de la Suisse alémanique. Au sein des cercles de la société lausannoise dans lesquels nous fûmes conduits le soir par des hôtes complaisants, nous eûmes l'occasion d'apprécier les mœurs fines et le bon goût qui ont, depuis longtemps, séduit et enchanté les étrangers en séjour dans cette ville ¹.

En arrivant, chaque sociétaire recevait le programme complet de la réunion ². En tête du feuillet, on avait imprimé les vœux suivants :

Que notre fête ne soit pas seulement une fête musicale, qu'elle soit aussi la fête d'un fraternel rendez-vous, d'un rendez-vous de cordialité helvétique, d'harmonie morale ; qu'elle cimente l'indissoluble lien qui doit unir les Suisses pour le temps et pour l'éternité !

Si notre musique produit cet heureux effet sur nos cœurs et nos sentiments, si nos accords ne retentissent pas en vain, mais s'ils dissipent toute discordance, alors BONHEUR A L'HELVÉTIE ! BONHEUR A SES ENFANTS !

Le lundi 4 août, à partir de 5 heures de l'après-midi, tous les membres avaient rendez-vous dans le jardin de l'Abbaye de l'Arc, en face de l'incomparable panorama du lac et des Alpes, pour faire ou refaire connaissance. A 8 heures et demie, ils étaient

¹ *Die Reise nach Lausanne*. Récit paru dans *Neujahrgeschenk an die zürcherische Jugend von der allgemeinen Musik-Gesellschaft in Zürich auf das Jahr 1824*. Une traduction partielle en a paru sous la plume de Louis Mogeon dans la *Feuille d'Avis de Lausanne* du 17 août 1928.

² Le feuillet, imprimé par les frères Blanchard, était intitulé *Directions pour les membres de la Société helvétique de musique lors de leur réunion à Lausanne en août 1823*.

priés de se rendre au Cercle du Grand Conseil ¹ où un souper les attendait. Au surplus, cette salle restait à leur disposition pendant toute la durée de la fête.

Les deux actes les plus importants de la journée du mardi furent, le matin, l'assemblée plénière dans la grande salle du Collège et, l'après-midi, la répétition générale dans la Cathédrale.

On avait espéré que le célèbre Hans-Georg Naegeli ² pourrait présider les débats. Malheureusement, une indisposition l'avait retenu à Zurich. Le professeur Daniel-Alexandre Chavannes, secrétaire central, fut prié de le remplacer. Il accepta et, au pied levé, prononça un discours d'ouverture de haute tenue ³. Nous en citerons certains passages qui montreront bien dans quel esprit les dirigeants de la Société helvétique entendaient travailler et quel but ils se proposaient d'atteindre.

Après avoir formé des vœux pour la guérison du président Naegeli, D.-A. Chavannes réclama l'indulgence de l'assemblée pour le discours en partie improvisé qu'il allait prononcer. Mais, ajouta-t-il, une considération déterminante l'avait empêché de se dérober : l'occasion qui lui était offerte d'exprimer publiquement et solennellement combien la population tout entière et en particulier les membres vaudois de la Société helvétique étaient heureux d'accueillir à Lausanne « les enfants de l'harmonie ».

Soyez donc les bienvenus parmi nous, chers et bons amis ! Vous êtes chez des frères qui se font gloire de vous appartenir et qui mettent toute leur ambition à se rendre dignes, par leur attachement et leur dévouement à la patrie commune, de la place qu'ils ont le bonheur d'occuper aujourd'hui dans la Confédération...

Partagés comme nous le sommes en vingt-deux Etats unis il est vrai par un lien commun, mais séparés par leurs lois, leurs usages, leurs mœurs, leur langage, nous avons besoin d'apprendre à nous connaître personnellement pour surmonter les préventions que ces différences pourraient alimenter...

Ne voyons-nous pas ici les deux extrémités de notre chère Suisse se réunir pour former avec ses parties intermédiaires une chaîne non

¹ Dans la maison Creux, à la place de la Palud.

² Hans-Georg Naegeli, 1773-1836, père du chant choral populaire, auteur d'une importante méthode d'enseignement musical.

³ Le discours de Chavannes est reproduit *in extenso* aux pages 29 à 36 de la brochure *Protocole de la Société helvétique de musique, 1823*. Lausanne, Imprimerie des Frères Blanchard, 1824.

interrompue d'instruments montés au diapason de la fraternité la plus douce, disons-le hautement : du patriotisme le plus pur?...

Nos conquêtes se bornent, il est vrai, à des jouissances fugitives, à des sons qui s'évanouissent sans laisser d'autres traces que celle de souvenirs. Mais cela même serait-il à dédaigner ? et pourrait-on méconnaître les heureux effets de l'art auquel le génie de la poésie attribua jadis les prodiges d'un Amphion, d'un Orphée ? de l'art qu'on voit, d'un côté, adoucir les mœurs des peuplades les plus sauvages, de l'autre, doubler l'ardeur du guerrier volant à la défense de ses foyers ? de l'art qui rappelle si vivement au Suisse éloigné de sa patrie les lieux qui l'ont vu naître ?

Recevez donc ici l'hommage de notre vive gratitude, cantons de l'Helvétie qui avez conçu les premiers l'heureuse idée de faire de la patrie, non pas une arène ouverte à l'ambition, à l'envie, aux discordes politiques ou religieuses, mais un cirque paisible destiné à voir s'élever chaque année un temple à l'harmonie des sons qui conduit à celle des cœurs.

Il est vrai que ce temple n'a que quelques jours d'existence ; mais, tel que le phénix, chaque année, il renaît de ses cendres ; chaque année, il résonne de nouveau des accents de l'union et de la concorde ; chaque année, il voit accourir dans ses parvis de nombreux adeptes qui viennent ranimer le feu sacré ; chaque année, il reçoit de nouveaux disciples qui joignent leurs jeunes accords à ceux des anciens bardes, dont les rangs leur sont ouverts.

Il y a plus encore. La Société helvétique de musique a, par-dessus toutes les autres sociétés générales dont notre chère patrie éprouve les bienfaits, l'avantage de voir ses réunions embellies par la présence et le concours de ce sexe aimable qui fit dans tous les temps l'ornement des fêtes nationales les plus célèbres.

Heureux le peuple chez lequel de telles institutions peuvent prendre naissance ; heureux le peuple où la mère la plus vigilante peut, sans crainte, permettre à sa fille de prendre une part active à des jeux solennels qui portent, dans la première partie des exercices dont ils se composent, le caractère auguste de la religion, et qui n'offrent, dans le reste, que des récréations innocentes dont toute licence est bannie !...

Selon la tradition, le discours d'ouverture fut suivi de l'appel nominal des membres. Malheureusement, le résultat de ce pointage n'est pas connu et l'on ignore le nombre exact des Conférés venus à Lausanne en ce 5 août 1823. On sait en revanche que l'assemblée procéda à l'admission de 51 candidats, dont 25 Vaudois. En outre, elle nomma, en qualité de membres honoraires, un baron livonien nommé Gustave de Mengden, pour les services

qu'il rendait en accompagnant les solistes ¹ ; ainsi que l'organiste de Morges, André Spaeth ², eu égard à son activité musicale particulièrement féconde.

Le dîner et le souper furent servis dans la salle du Deux-Cents, pour le prix de 2 livres par couvert ³. Les dames qui faisaient partie du chœur avaient été cordialement priées de prendre part à ces repas ⁴. On regretta pourtant que de nombreuses invitations particulières aient empêché plusieurs membres d'y assister ⁵.

La répétition générale se déroula au cours de l'après-midi, en présence de quelques personnes qui, craignant la grande foule du lendemain, avaient demandé d'y être admises par faveur, moyennant la présentation du billet valable pour le concert ⁶. L'on ne possède que peu de renseignements sur cette répétition qui devait permettre aux 329 exécutants de se mettre d'accord en une seule fois. Pourtant, un correspondant de la grande revue allemande *Allgemeine musikalische Zeitung* soulève un coin du voile. Pour lui, le chef d'orchestre Taillez, de Strasbourg, aurait commis des fautes assez graves, manquant de fermeté et de régularité dans la mesure, exagérant sa gesticulation et frappant même du pied ou de sa baguette pour signaler les entrées ou pour marquer les temps ⁷.

Au cours de la soirée, on devait tirer un feu d'artifice sur la promenade de Montbenon ; en outre le jardin de l'Arc devait être illuminé en l'honneur de nos Confédérés. Hélas, la pluie se mit à tomber et il fallut renoncer à cette partie de la fête ⁸. En compensation, nos hôtes se dispersèrent dans plusieurs sociétés où l'on se fit une joie de les accueillir ⁹.

Le mercredi, par un temps redevenu agréable, une foule de personnes avides d'assister à cette manifestation extraordinaire arrivèrent de tous les points du canton, qui à pied, qui à cheval

¹ La présence de ce personnage est signalée à Lausanne entre 1815 et 1824, date du décès de sa mère, née comtesse de Munich.

² Andreas Spaeth, 1790-1876, fut organiste, chef d'orchestre et de chœur à Morges de 1821 à 1833.

³ ACL, registre de la Municipalité, 18.7.1823, p. 441.

⁴ *Directions pour les membres...*, p. 3.

⁵ *Der Schweizerfreund*, Berne, 19.8.1823, p. 150.

⁶ *Protocole...*, p. 17.

⁷ *Allg. musikalische Zeitung*, n° 41 du 8.10.1823, p. 666.

⁸ *Die Reise nach Lausanne*, op. cit.

⁹ *Protocole...*, p. 17.

ou en voiture. Une heure avant le début du concert, presque toutes les places étaient déjà occupées. Les nombreux auditeurs venus de Genève par le bateau à vapeur n'avaient pu débarquer à Ouchy qu'après midi et eurent beaucoup de peine à se procurer un billet d'entrée. La foule se pressait non seulement dans la nef, dans les bas-côtés et sur l'estrade, mais encore jusque dans les galeries latérales qui courent à une grande hauteur de chaque côté de l'édifice ¹.

Quant à l'estrade de l'orchestre, elle descendait de la galerie de l'orgue jusqu'au milieu de la nef. Plus de trois cents exécutants y trouvaient place commodément. La partie inférieure était réservée au chœur dont les premiers rangs comprenaient une centaine de jeunes filles et de dames vêtues de blanc, « la tête ornée de fleurs et de voiles disposés avec une noble simplicité » ². Elles étaient arrivées en bon ordre, suivies des chanteurs, vêtus de noir, puis de l'orchestre. Leur entrée causa une vive impression ³. Les choristes se recrutaient avant tout dans les villes romandes, soit Fribourg, Genève, Lausanne, Nyon, Payerne, Vevey et Yverdon. Ils se répartissaient de la manière suivante : 47 soprani, 47 alti, 51 ténors et 45 basses, soit un total de 190 chanteurs ⁴.

Grâce au *Protocole*, nous connaissons exactement la composition de l'ensemble instrumental. Au pupitre de direction se trouvait Louis-Joseph Taillez, tandis que le chef des premiers violons était Franz Beutler ⁵, et celui du chœur Louis-Amédée Prévost ⁶. L'orchestre comprenait 2 pianos et une harpe ; 25 violons I, 25 violons II, 16 altos, 13 violoncelles et 8 contrebasses ; 10 flûtes, 4 hautbois, 9 clarinettes et 6 bassons ; 8 cors, 2 trompettes et 3 trombones ; un triangle, 2 timbales et une grosse caisse. Soit un total de 139 musiciens dont le plus grand nombre venaient des cantons alémaniques ⁷.

¹ Voir le dessin de Staehli, pris de la galerie de l'orgue. — Il avait été vendu 2281 billets à 2 francs.

² *Feuille du canton de Vaud*, 1823, p. 149.

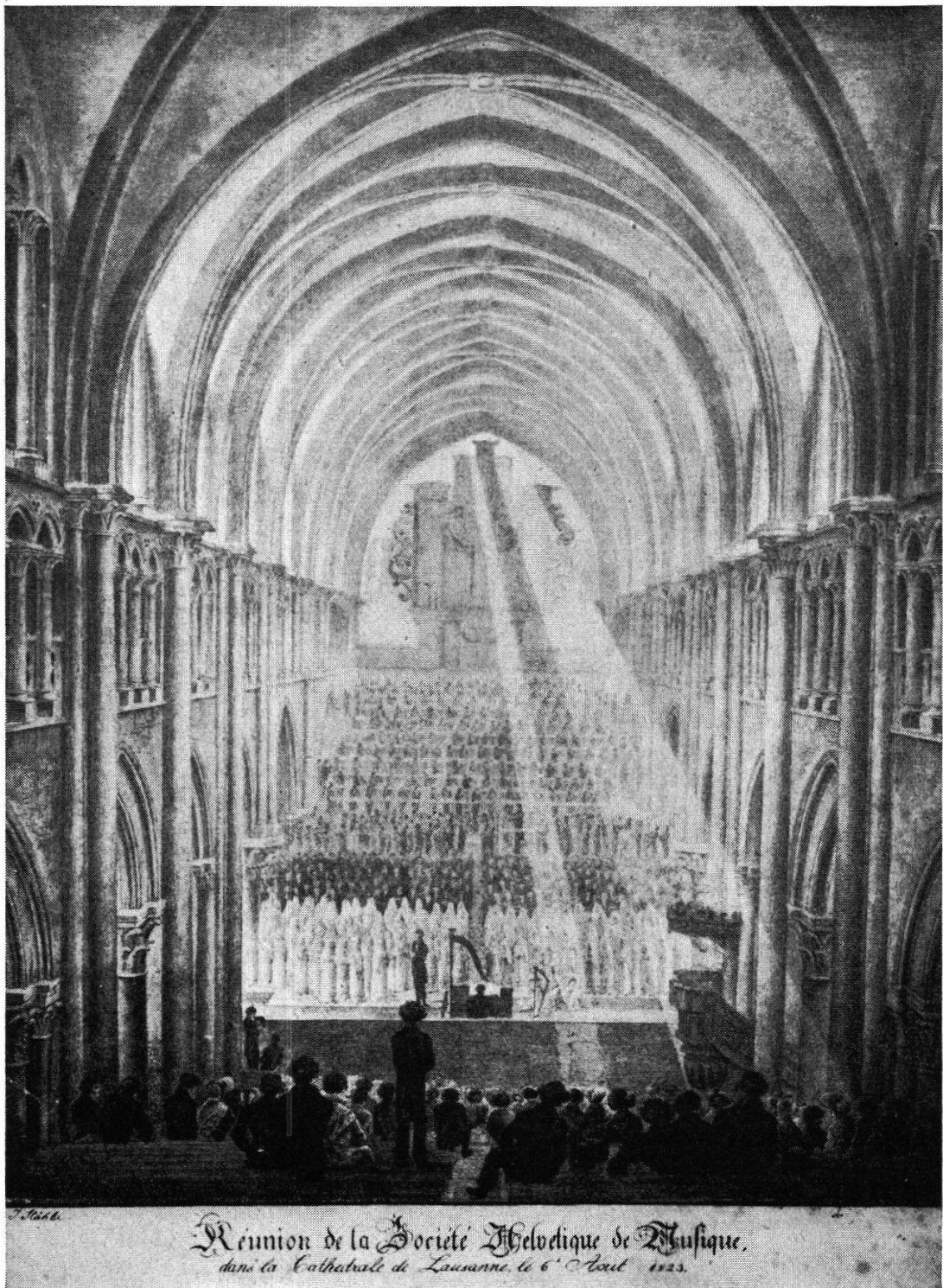
³ *Der Schweizerfreund*, n° 33, Berne, 19.8.1823, p. 149. — *Allgemeine musikalische Zeitung*, 8.10.1823, p. 666.

⁴ *Protocole...*, p. 20.

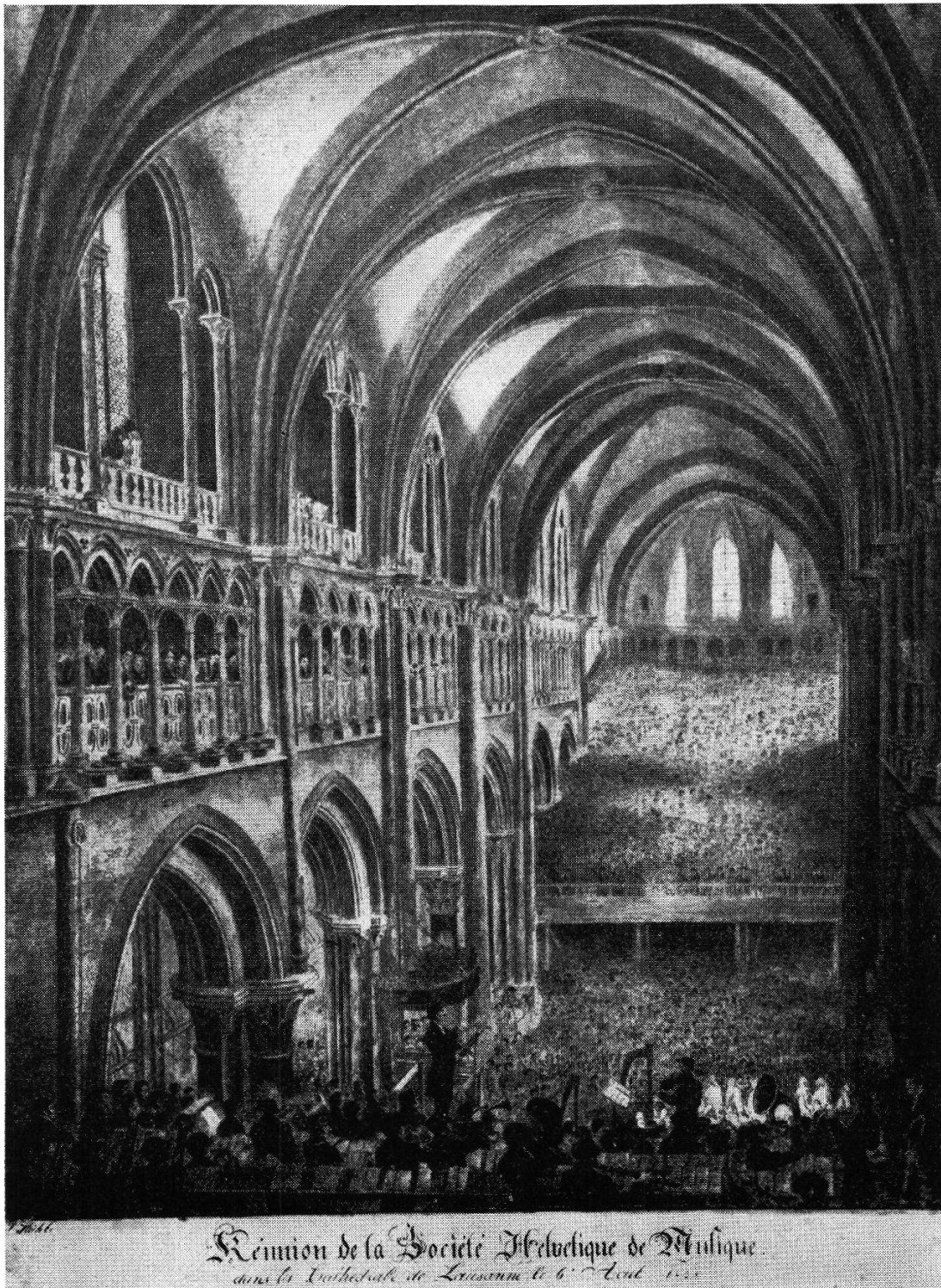
⁵ Franz Beutler, 1787-1852, né à Munich, chef d'orchestre à Zurich dès 1814, à Berne dès 1820, puis à Lausanne de 1823 à 1829, termina sa carrière à Berlin.

⁶ Voir BURDET, *op. cit.*, p. 484.

⁷ *Protocole...*, p. 19.



Concert helvétique de 1823
Vue sur les exécutants
(Gravure de Johannes Staehli)



Concert helvétique de 1823
Vue sur le public

(Gravure de Johannes Staehli)

Les comptes rendus furent de deux sortes. La plupart des auditeurs, se laissant emporter par leur enthousiasme, apprécièrent surtout le côté patriotique de l'entreprise, le fait que les exécutants, venant de cantons différents, étant de langue, de religion, de profession et de culture différentes, parvenaient à trouver un terrain d'entente, à s'unir dans un amour commun de la musique et à symboliser en quelque sorte l'unité dont la Suisse avait besoin. A ce groupe appartenaient par exemple le rédacteur de la *Gazette de Lausanne* ainsi que le Zurichois Schulthess, qui nous a laissé un récit de la fête sous le titre *Die Reise nach Lausanne*.

Mais à côté des patriotes, il y avait aussi les musiciens professionnels ou du moins les connaisseurs. Pour eux, bien entendu, il n'aurait pu être question de juger autrement qu'en spécialistes, ni d'apprécier autre chose que la musique. Ce fut le cas du correspondant déjà cité de l'*Allgemeine musikalische Zeitung*, dont les réflexions et les remarques pertinentes ne pouvaient émaner que d'un homme compétent et cultivé.

Il existe par conséquent une opposition assez marquée entre les comptes rendus des premiers et ceux des spécialistes. C'est donc en examinant les uns et les autres qu'on parviendra à se faire une idée du résultat artistique obtenu. Voici tout d'abord le récit laissé par H. Schulthess :

Le chef d'orchestre donne le signal du départ. Aussitôt un profond silence s'établit dans le sanctuaire. On avait le sentiment que quelque chose d'inexprimable allait se produire. Chacun se sentait gagné impérieusement par des pensées élevées, car cette fête est plus qu'une simple manifestation musicale. Elle exprime un sentiment de renouvellement, un affermissement du sens patriotique suisse ; elle surpasse en signification ce que l'on attend en général d'une représentation artistique. Cela était sensible surtout dans les chœurs, en particulier dans la « *Preghiera* »¹, de Rossini, où la force et l'expression se sont manifestées au cours d'une exécution tout à fait extraordinaire².

Tout au contraire, voici avec quelle rigueur s'exprima le correspondant du grand périodique allemand, rigueur que nous avons tout lieu de considérer comme objective :

Le signal du départ fut donné par des trompettes. Le programme commença par la magnifique *Symphonie en Mi b*, de Haydn, qui débute

¹ La « *Preghiera* » constitue la dernière partie du *Moïse*, de Rossini.

² *Die Reise nach Lausanne*, op. cit.

par un roulement de timbales. Le menuet fut supprimé, à cause de son caractère profane. M. Beutler, jusqu'ici chef d'orchestre à Berne, mais qui songe maintenant à se fixer à Lausanne, joua les variations pour le violon de l'andante d'une manière agréable, bien que la sonorité de son instrument puisse être qualifiée de quelque peu nasillarde et faible ¹.

Suivait une cantate italienne ², de Bontempo, passablement difficile pour un tel ensemble d'amateurs, à cause des reprises et des coupures fréquentes dans les chœurs. La cavatine « La pace ognor », chantée par M^{lle} de Seigneux ³, plut beaucoup. En revanche, à chaque passage difficile, les chœurs se révélèrent médiocres ; ils n'étaient pas en mesure par rapport à l'orchestre. Cette œuvre, peu digne d'être exécutée dans une église, avait été choisie parce qu'elle convenait bien à toutes les voix.

Là-dessus, on entendit l'ouverture de *Il reo per amore*, due au jeune Louis Niedermeyer, de Nyon. Ecrite dans le style de Rossini, elle aussi était peu à sa place dans un sanctuaire. Puis vinrent quelques morceaux détachés extraits du *Moïse*, de Rossini, et chantés en italien ⁴. Ce fut le plus mauvais moment du concert, surtout le trio (exécuté par M. Decarro ⁵, M^{lle} Amélie de Molin ⁶ et M. Chavannes ⁷), qui fut faux, sans mesure et dépourvu d'unité. Pourtant, l'Invocation suivante (chantée par M^{lle} de Seigneux, MM. Hay ⁸, Hignou ⁹, Ringier ¹⁰ et Curchod ¹¹) fut meilleure. Le tout se termina par la « Preghiera », dont l'exécution fut relativement bonne.

Après une pause d'une demi-heure commença la seconde partie du concert. L'orchestre exécuta d'abord l'ouverture du *Freischütz*, interprétée fort honnêtement. Quant à savoir si elle convenait en un tel lieu, la chose est discutable...

Mais le sommet du concert, comme de toute la fête, fut l'oratorio *Christ sur le mont des Oliviers*, de Beethoven. Cette œuvre importante,

¹ « Nasal und schwach ».

² *La Vertu triomphante*.

³ Charlotte-Danielle-Anaïs de Seigneux, 1805-1886, était la fille de Georges-Hyde de Seigneux. En septembre 1823, elle épousa Henri-Vere Bacon, de Londres. Elle chanta en soliste aux Concerts helvétiques de Soleure (1822), Lausanne (1823), Genève (1826), Berne (1827) et Neuchâtel (1828).

⁴ On en connaît la liste grâce au livret de 42 pages paru chez les frères Blanchard et contenant les paroles de toutes les œuvres chantées au concert du 6 août (Coll. particulière).

⁵ Pierre Decarro, de Genève, capitaine d'infanterie.

⁶ C'était Amélie-Henriette-Aimée de Molin, 1800-1891. Elle épousa en 1831 le pasteur Charles-Auguste Dapples.

⁷ C'était Félix Chavannes déjà nommé, p. 5, n. 11.

⁸ Henry Hay, négociant à Genève.

⁹ Voir p. 6, n. 7.

¹⁰ Rodolphe Ringier, à Lenzbourg.

¹¹ François Curchod-Dapples, 1784-1851, propriétaire à Vevey. Il chanta en soliste dans les Concerts helvétiques de Berne (1813), Fribourg (1816) et Soleure (1822).



M^{me} de Seigneux-Massé

que la plupart des chanteurs et des instrumentistes connaissaient déjà d'une manière détaillée ¹, fut exécutée en entier et fort bien. On sentait que chaque participant était exalté par la magnificence de la musique. M^{me} de Seigneux ², en particulier, se distingua par la force, la sûreté et la noble simplicité de son chant. On avait remplacé la personne du Christ par celle d'un archange, et confié cette partie à MM. Hochreutiner ³, de Morges, et Hay, de Genève. M^{me} de Seigneux chanta le rôle du séraphin. Combien émouvants le duo « Ah ! qu'elle est grande sa souffrance » (Gross sind die Qual) ; puis le chœur angoissé des disciples ; ensuite la redoutable entrée du chœur des vieillards « Voici l'homme » (Hier ist er der Verbannte), avec la figure terrifiante des basses d'accompagnement ; et finalement le chœur de jubilation des anges, au caractère véritablement céleste, « Donnez gloire au Dieu sauveur » (Preiset ihn, ihr Engelchöre).

L'impression causée par cette musique fut indescriptible, tant pour les connaisseurs que pour les profanes. Ce fut le triomphe de cette fête de musique ; telle fut l'opinion unanime des trois mille personnes qui, ce jour-là, occupaient l'église jusque dans ses derniers recoins ⁴.

Même son de cloche dans la *Feuille du canton de Vaud* : « L'oratorio de Beethoven a été exécuté avec un ensemble qui a étonné les nombreux connaisseurs étrangers qui faisaient partie de l'auditoire ; ceux-ci ne s'attendaient nullement, dans un petit pays, à un pareil résultat de la part d'une réunion aussi nombreuse, dont une grande partie se composait d'amateurs arrivés la veille et qui n'avaient fait qu'une seule répétition générale. » ⁵

Commencé à 3 heures, le concert prit fin à 6 heures et demie ! Il fut suivi, sur la place de Montbenon, du feu d'artifice qu'on avait dû renvoyer la veille ; puis du grand banquet obligatoire, plus de trois cents couverts, servi dans le vestibule de la salle du

¹ En effet, elle avait été exécutée au Concert helvétique de Berne en 1813. A Lausanne, elle fut chantée en français dans une version de Louis Roux, pasteur à Meyriez.

² Antoinette-Elisabeth Massé, 1778-1858, avait épousé Georges-Hyde de Seigneux en 1799. Elle chanta en soliste dans les Concerts helvétiques de Lucerne (1810), Berne (1813), Fribourg (1816), Soleure (1822), Lausanne (1823) et Genève (1826).

³ David-Victor Hochreutiner, 1794-1853, négociant à Morges, occupa quelque temps le poste de préfet du district. Il était le père du médecin Georges-Victor Hochreutiner, 1823-1900, qui joua un rôle important dans la vie musicale lausannoise. Il chanta en soliste dans les Concerts helvétiques de Lausanne (1823), Genève (1826), Neuchâtel (1828) et Winterthour (1830).

⁴ *Allg. musikal. Zeitung*, 8. 10. 1823, p. 666 ss.

⁵ *Feuille du canton de Vaud*, t. X, p. 212 s. — *L'Ami de la Vérité* du 9. 8. 1823 donne un compte rendu semblable.

Grand Conseil tout décoré de verdure et de fleurs. Sur les parois flottaient les drapeaux des vingt-deux cantons. Un transparent représentant l'Harmonie assise auprès d'un socle surmonté du drapeau fédéral¹ était fixé au-dessus des places du comité central. Cette figure, de grandeur naturelle, était l'œuvre du peintre Arlaud², directeur de l'École cantonale de dessin. Un autre transparent, montrant les ruines d'Unspunnen et les bergers de l'Oberland disputant le prix du grand cor des Alpes, sortait de l'école privée dirigée par Samuel Naef³.

Ce souper, rehaussé par la présence de toutes les dames qui avaient pris part au concert, « offrait l'aspect le plus brillant, le plus touchant et le plus solennel »⁴. Au dessert, G.-H. de Seigneux exprima « avec beaucoup de sensibilité et de vrai patriotisme » le bonheur qu'éprouvaient les Vaudois de recevoir enfin chez eux des frères venant de toute la Suisse. Il le fit en vers :

*Nos chers Confédérés de toute l'Helvétie,
Dans le canton de Vaud, soyez les bienvenus.
Par la sainte amitié, par la douce Harmonie,
Vous y fûtes guidés, vous y êtes reçus ;
A vous le témoigner, chaque Vaudois s'empresse,
Mais à vous le prouver, il met son ambition :
Son regard, son accueil et votre main qu'il presse,
De ses vifs sentiments sont la franche expression.
Se livrant à sa joie en toute confiance,
A ce banquet nombreux, touchante réunion
De vertus, d'amitié, d'accord, de bienveillance,
Il ne peut retenir de son cœur l'émotion.*

.....

*O nos Confédérés, que ma voix soit suivie
Par des couplets heureux, par des refrains touchants.
Pour notre liberté et pour notre Patrie,
Unissons tous nos vœux, confondons tous nos chants*

¹ Le drapeau fédéral rouge à la croix alésée blanche avait été établi par la loi du 12.10.1815. Mais dès 1817, il ne fut plus employé que pour les grandes assemblées d'officiers ou de tireurs entre autres. Il ne fut rétabli qu'en 1840 (DHBS, II, 705 s.).

² Marc-Louis Arlaud, d'Orbe, 1772-1845, avait été l'élève du peintre Jacques-Louis David (DHBS).

³ Samuel Naef, 1778-1856, fut peintre à Lausanne (DHBS).

⁴ Protocole..., p. 23.

*Et que tous les échos des monts de l'Helvétie
Apprennent à l'étranger, redisent à nos amis
Que le plus fort lien, celui de l'Harmonie,
Des vingt et deux cantons ne fait qu'un seul Pays! ¹*

Pour donner un aperçu de l'ambiance confédérale extraordinaire qui ne cessa de régner depuis ce moment, nous citerons quelques-uns des innombrables couplets chantés ou dits tant en allemand qu'en français. Presque tous reprenaient le leitmotiv de la fête, c'est-à-dire « Union, Harmonie ». A cet égard, ils traduisent bien l'état d'esprit qui régnait dans la Société helvétique de musique comme dans toutes les grandes associations suisses de l'époque. Voici d'abord les vers pleins de chaleur chantés par J.-G. Bürkli ², de Zurich, avec l'accompagnement choral de ses combourgeois :

Solo

*Vom Rheine, der Aar, der Reuss und Linth,
Trägt uns auf Freundschaftsflügeln,
Die Liebe die uns fest umschlingt
Zu Lemans Traubenhügeln.*

Chor

*Lemans Söhne grüssen wir mit süsser Lust,
Freyheits Mitgenossen
Seyd von uns geschlossen,
An treuer Eidgenossen Brust.*

Solo

*Ihr seyd so gut, ihr habt uns gern,
Und liebeich aufgenommen ;
Es glänze unsrer Freundschaft Stern,
Er weile unverglommen.*

Chor

*Lebet glücklich! lebet glücklich, frey und froh!
Wie uns Freud vereinigt sah,
Bleiben wir in Noth Euch nah,
Hoch lebe unser Pays de Vaud! ³*

¹ *Die Reise nach Lausanne, op. cit.*

² Johann-Georg Bürkli, 1793-1851, joua un rôle dans l'armée en qualité d'officier supérieur. Il fut un des créateurs du Théâtre de Zurich en 1834 et se fit connaître comme musicographe (DHBS).

³ *Protocole...*, p. 25 s.

De longues acclamations saluèrent les vers de Bürkli. Quant à ceux que le doyen Bridel avait envoyés sous le titre *L'Harmonie*¹, ils reçurent, eux aussi, un accueil triomphal, car, disait-on du pasteur de Montreux, « il ne parlait si bien de l'amour de la patrie que parce que lui-même en était embrasé »². Les extraits suivants permettront d'en juger :

*Du néant sortait l'univers
Brillant de beauté, de jeunesse ;
Les yeux de l'homme à peine ouverts
Le contemplaient avec ivresse :
Des couleurs l'éclat radieux,
L'émail des prés, l'azur des cieux,
Avec lui sont en sympathie,
Mais il lui manque l'Harmonie.*

*Bientôt, sous l'ombrage d'un bois
D'où s'échappe une source pure,
Un rossignol mêle sa voix
Au bruit de l'onde qui murmure.
Alors s'éveille un nouveau sens ;
L'homme, par ces sons ravissants,
Trouvant la nature embellie,
Se demande : Est-ce l'Harmonie ?*

*Mais ciel ! quel être séducteur
Chante en s'avançant d'un bocage,
Fait palpiter son jeune cœur,
Commande et reçoit son hommage ?
C'est Elle !... dit l'homme enchanté.
C'est bien Lui ! répond la beauté.
Soudain l'un et l'autre s'écrient :
Je l'ai trouvé, c'est l'Harmonie.*

.....

*Des bords de l'Aar et du Léman,
Du Rhin, du Limmat, de la Sane
Vous tous dont l'aimable talent
Vient en ce jour charmer Lausanne,*

¹ Cette pièce, qui comprend neuf strophes, est conservée dans les *Mémoires de famille*, d'Herminie Chavannes (fille de Daniel-Alexandre). Nous avons pu en prendre connaissance grâce à l'obligeance de M^{me} N. Cuénod-Chavannes, à Lausanne.

² *Un concert à Lausanne en 1823*, article publié dans la *Gazette de Lausanne* du 20.12.1906.

*Vous nous montrez en ce salon
Avec la lyre d'Apollon
Et les doux chants de Polymnie
Les vrais prêtres de l'Harmonie.*

Et le morceau, continuant sur ce ton pendant quelques instants encore, se terminait sur ces vers qui ne pouvaient que galvaniser l'auditoire :

*Ne formons qu'un peuple d'amis
Toujours gais et toujours unis !
Chantons tous : « Vive l'Helvétie ! »
Et nous serons en Harmonie.*

Ne voulant pas demeurer en reste, voici trois Bernois, F. Simon ¹, T. Goethe ² et un instituteur du nom de Fouché ³ qui enchaînent immédiatement en chantant cette strophe enthousiaste autant que brève, sur une mélodie qui a échappé à nos investigations :

*Wie könnten Glaub' und Sprach' uns trennen?
Wir sind ein Volk, ein Land,
Dess' Söhne all sich Brüder nennen,
Vom Rhein zum Lemman-Strand.
Drum soll in Schweizersprachen allen
Hier Schweizerharmonie erschallen!*

Il appartenait au violoniste Beutler ⁴, ancien chef d'orchestre à Berne, sur le point de se fixer à Lausanne, d'adresser un compliment aux Vaudois, au nom des musiciens suisses réunis dans notre ville. Il le fit dans sa *Romance dédiée aux Vaudois*, mélodie agréable avec accompagnement de piano, écrite sur des paroles d'une rare indigence dues à l'instituteur Fouché.

A un certain moment, les portes de la salle s'ouvrirent et l'on vit entrer neuf jeunes gens, en costumes de trois et quatre ans aux couleurs vaudoises, longues robes blanches, masques et toquets verts, munis de petits violons et de tous les instruments

¹ Friedrich Simon, notaire et capitaine à Berne.

² Théodore Gœthe, relieur à Reiben (Berne).

³ Cité dans le *Protocole*, p. 26 ; et dans la *Romance dédiée aux Vaudois*, par F. Beutler (Collection particulière).

⁴ Voir p. 13, n. 5.

qui servent de jouets aux enfants. S'étant approchés de la table, ils s'y groupèrent en demi-cercle autour de leur chef et, sur un geste de celui-ci, exécutèrent la *Symphonie des jouets*, de Haydn ¹, avec gentillesse et avec la plus rigoureuse exactitude.

Le morceau joué, le premier d'entre eux ² retira son masque et monta sur une chaise, tandis que tous enlevaient leur couvre-chef. Puis, du plus profond de leur cœur, image de la véritable harmonie, ils entonnèrent, avec l'enthousiasme de la jeunesse et, accompagnés par les instruments, un chant composé par M^{me} Chavannes-Renz et dont voici quelques strophes ³ :

*Laissons les plaisirs de l'enfance,
Ils ne sont plus dignes de nous.
Pour nous, un autre âge commence,
Ouvert à de plus nobles goûts.
Que notre jeunesse rappelle
La jeunesse de nos aïeux !
Que leur gloire se renouvelle
Dans les vertus de leurs neveux !
Nous demandons au Ciel l'honneur de la Patrie,
Son bonheur et sa liberté ;
Avec zèle, avec harmonie,
Nous lui jurons courage, amour, fidélité.*

*Montrons à nos amis, nos frères,
Qu'au besoin nous déposerons
Nos archets pour des cimenterres
Et nos basses pour des canons ;
Armez nos mains contre l'offense,
A nos yeux montrez les dangers,
Et nous saurons avec vaillance
Vaincre ou mourir pour nos foyers.
Avec l'appui du Ciel, défendons la Patrie,
Son honneur et sa liberté !
Avec zèle, avec harmonie,
Nous lui jurons courage, amour, fidélité.*

¹ Dans son *Franz-Joseph Haydn*, Editions Seghers, Paris 1964, p. 168, MARC VIGNAL attribue cette symphonie à Léopold Mozart.

² C'était Edouard Chavannes, le futur professeur de botanique. Il avait alors 18 ans.

³ *Die Reise nach Lausanne*. — HERMINIE CHAVANNES, *Mémoires de famille*. — *Feuille du canton de Vaud*, t. X, p. 216. — *Protocole...*, p. 23 s.

*Mais faut-il qu'un penser de guerre
Vienne obscurcir un jour de paix?
Non, c'est la paix qui nous est chère ;
De la paix, chantons les bienfaits.
C'est elle ici qui nous rassemble ;
C'est elle ici que nous chantons.
Des accords de ce doux ensemble,
Le plus touchant est l'unisson.
Nous demandons au Ciel la paix pour la Patrie,
Son repos, sa félicité ;
Avec zèle, avec harmonie,
Nous lui jurons courage, amour, fidélité¹.*

Les fastes du souper helvétique prirent fin assez tard dans la nuit, mais personne ne saura jamais de quelle manière ni quand le vestibule du Grand Conseil se ferma sur les talons de ses hôtes... Le fait est que le lendemain jeudi, à 9 heures, devait se dérouler au théâtre² la répétition générale du « petit concert » ou « concert des solistes », qu'à midi les sociétaires avaient rendez-vous à l'Hôtel de Ville pour leur dernier repas en commun, et qu'à 3 heures et demie de l'après-midi devait débiter l'audition publique marquant la fin de la fête.

De la répétition du matin, nous ne savons rien. En revanche, l'*Allgemeine musikalische Zeitung* fournit maints détails sur le petit concert et nous livre les appréciations de son correspondant. Qui donc pourrait être ce musicien ou ce mélomane ? Serait-ce Jean-Bernard Kaupert, dont on connaît bien les talents musicaux³ et qui, à plus d'une reprise, fut l'un des correspondants vaudois du périodique de Leipzig⁴ ? Cela est très possible mais, en toute honnêteté, nous devons nous garder de l'affirmer.

Quoi qu'il en soit, les auditeurs furent si nombreux qu'un certain nombre de personnes ne purent trouver place dans la salle⁵. Le programme⁶, extrêmement riche, se déroula par une

¹ Malgré nos recherches, nous n'avons pu découvrir sur quel air furent chantées les strophes de M^{me} Chavannes-Renz.

² Le Théâtre de Lausanne se trouvait alors à la rue Langallerie, sur l'emplacement de l'ancienne chapelle de l'Eglise libre.

³ Voir BURDET, *Les origines du chant choral...*, p. 101-187.

⁴ *Allg. musik. Zeitung*, 1830, p. 462 s. ; 1833, p. 589.

⁵ *Der Schweizerfreund*, Berne, 19.8.1823, p. 149. Selon les comptes, déposés au Musée du Vieux-Lausanne, il fut vendu 758 billets à 2 francs pour le petit concert.

⁶ Le programme complet se trouve aux p. 20 et 21 du *Protocole...*

chaleur insupportable et dans de mauvaises conditions acoustiques, car la sonorité des instruments et des voix était en partie absorbée par les parois en étoffe, par les décors et par les rideaux.

Le concert commença par une ouverture d'André Spaeth, organiste à Morges. L'auteur l'avait dédiée l'année précédente à la Société helvétique. Selon le correspondant du périodique de Leipzig, cette composition méritait la qualification de terne et de triviale ¹.

Vint ensuite un air de l'oratorio *Saül*, de Cherubini, chanté par Paul Mulzer ², de Genève. Ce ténor, extraordinairement habile, abusait toutefois d'un vibrato désagréable. Puis M^{me} Henry, accompagnée par J.-T. Schenker ³, tous deux de Genève, interprétèrent avec précision et avec goût un thème varié de Bochsa ⁴, pour harpe et violon.

Sous le numéro 4, on avait inscrit le « quatuor connu » de *La Jérusalem délivrée* ⁵, de Righini ⁶, morceau totalement oublié aujourd'hui. M^{me} de Seigneux, M^{lle} Huber, de Saint-Gall, Ferdinand Huber ⁷ et M. Léopold, de Hofwil, le chantèrent « excellentement », nous dit-on. Nous éprouvons tout de même des doutes sur les qualités de cette exécution. Comment cela aurait-il été possible puisque les interprètes n'avaient disposé que de quelques minutes, le matin même, pour s'exercer ensemble ?

Comme on a pu le constater jusqu'ici, le programme offrait une grande diversité. Les organisateurs avaient tenu en effet à présenter au public un menu où chaque auditeur pût trouver son compte. De plus, ils avaient dû, autant que possible, ménager l'occasion de se produire à tous les musiciens qui s'étaient annoncés.

L'un des solistes les plus remarquables fut le jeune Louis Niedermeyer. Il avait fait ses études au Conservatoire de Naples. Sa réputation de compositeur et de pianiste était déjà établie à en

¹ « Matt und trivial ».

² Paul Mulzer, de Paris, enseignait le chant à Genève.

³ Jean-Timothée Schenker, 1757-1840, originaire de la Transylvanie, dirigea pendant quatre ans la Société de musique de Genève.

⁴ Robert-Nicolas-Charles Bochsa, 1789-1856, harpiste compositeur.

⁵ Opéra écrit en 1799.

⁶ Vincenzo Righini, 1756-1812, compositeur italien qui eut son heure de célébrité, mais qui est oublié à l'heure actuelle.

⁷ Ferdinand Huber, 1791-1863, de Saint-Gall, célèbre compositeur de chansons populaires et nationales, enseigna à l'Institut Fellenberg, à Hofwil, de 1817 à 1824.

croire le *Protocole* : « M. Niedermeyer, à qui la ville de Nyon s'honore d'avoir donné le jour, est un jeune artiste du plus grand talent. Comme pianiste, il marche sur les traces de Moschelès, son maître ; et comme compositeur, il rivalisera un jour avec les grands maîtres de l'école moderne de Naples. Il a donné un opéra qui a été joué sur le grand théâtre de cette dernière ville. »¹ Au concert de Lausanne, Niedermeyer présenta un concerto pour piano, de Field², ainsi qu'un rondo³ de sa composition. Il fit preuve « d'une maîtrise et d'un charme peu communs ».

Non moins remarquable fut l'air de *Moïse*, de Rossini, chanté par M^{lle} Zamara⁴, une Italienne qui, avant de se fixer à Lausanne, avait donné quelques représentations d'opéra à Genève et dans notre ville. A la vérité, sa voix avait paru quelque peu couverte, mais si caressante et si pure que l'auditoire entier manifesta son contentement par une triple salve d'applaudissements⁵.

La seconde partie du concert aurait dû commencer par une ouverture du musicien François Grandjean, d'Yverdon. Cependant cette œuvre⁶ ne fut exécutée qu'en 1825, au Concert helvétique de Saint-Gall. En lieu et place, le ténor P. Mulzer et le chanteur Ruotte-Verneuil⁷ interprétèrent un duo d'*Achille*⁸, de Paer⁹. Ce fut un échec parce que leurs voix n'étaient pas faites pour s'harmoniser et que leur exécution péchait par de continuel trémolos ainsi que par une intonation douteuse.

En revanche, le solo de clarinette joué par C. Ott-Imhof¹⁰, de Zurich, atténua la fâcheuse impression laissée par le duo précédent. Ce morceau extrêmement doux — on n'en connaît pas le titre — fut exécuté avec un charme presque trop délicat pour un auditoire aussi bruyant.

¹ *Protocole...*, p. 22. — C'était l'opéra *Il reo per amore*.

² John Field, 1782-1837, pianiste et compositeur irlandais.

³ Selon le *Musikerlexikon*, de REFARDT, il s'agissait du *Rondo en Mi b majeur*, publié en 1825.

⁴ Thérèse Zamara, de Brescia, était la fille du maître de musique Louis Zamara. La famille s'était établie à Lausanne à la fin de 1820 et y demeura jusqu'en septembre 1830.

⁵ *Allg. musikal. Zeitung*, p. 669.

⁶ Nous avons fait quelques recherches pour la retrouver, mais en vain.

⁷ Louis-Marie Ruotte-Verneuil, de Paris, était professeur de musique à Genève.

⁸ *Achille*, opéra en 3 actes, représenté à Vienne en 1801.

⁹ Ferdinando Paer, 1771-1839, compositeur italien, écrivit 43 opéras, dont *Le Maître de chapelle* est le seul qui semble avoir survécu.

¹⁰ Johann-Conrad Ott-Imhof était négociant à Zurich.

Malheureusement, ce plaisir fut de courte durée. En effet, malgré la bravoure déployée par Rodolphe Ringier dans le morceau suivant, la voix de basse de cet artiste était beaucoup trop raide pour réaliser avec bonheur la délicate ariette de Mozart ¹ inscrite au programme. Quant à la romance chantée par M^{lle} de Seigneux, elle fut ennuyeuse au plus haut degré par son manque d'expression, par sa prononciation indistincte et par la longueur exagérée des intermèdes instrumentaux ². Il s'agissait de quatre strophes écrites par G.-H. de Seigneux sur *Le passé, le présent et l'avenir*. Cette romance était adaptée à l'air *Noble dame, pensez à moi*, de Blangini ³, que Moschelès avait arrangé pour la voix avec accompagnement de piano, de flûte et de harpe.

En guise de conclusion, un quatuor de l'opéra *Richard et Zoraïde* ⁴, de Rossini, fut présenté agréablement par M^{me} de Seigneux, le baron de Mengden, François Curchod-Dapples et Pierre Pezzotti ⁵. Hélas, le chroniqueur eut à déplorer l'indiscipline du public : « Ce morceau final, écrivit-il, aurait mérité d'être écouté avec attention, dans le silence et la tranquillité. Or les auditeurs, qui se croyaient au cirque, faisaient du bruit pendant l'exécution. Ils auraient pourtant dû avoir des égards pour ces musiciens dont le désintéressement et le sincère patriotisme avaient contribué si largement à la réussite et à la gloire du Concert helvétique. D'ailleurs, l'on ne peut assez vanter la générosité et l'hospitalité que les Vaudois et les Lausannois ont déployées à l'occasion de cette fête. » ⁶

Selon la tradition, le petit concert donné au théâtre fut suivi, à partir de 9 heures et dans le même local, du bal helvétique, bal le plus brillant qui ait jamais eu lieu à Lausanne, par le nombre et par la qualité des participants. Il était réservé avant tout aux acteurs de cette fête mémorable, mais le public y était aussi

¹ *Protocole...*, p. 21.

² *Allg. musikal. Zeitung*, p. 670.

³ Félix Blangini, 1781-1841, a composé d'innombrables recueils de romances. Pour l'air *Noble dame...*, voir le numéro 1938 de *La Clé du Caveau*.

⁴ *Richard et Zoraïde*, créé en 1818, a disparu depuis longtemps du répertoire lyrique.

⁵ Pierre-François-Daniel Pezzotti, né en 1781, de Crémone, séjourna à Vevey en 1821. Il habita Lausanne de 1823 à 1845. Il se produisit maintes fois en soliste dans les concerts lausannois, où sa collaboration était toujours très appréciée.

⁶ *Allg. musikal. Zeitung*, p. 670.

Allegretto

Das Dampfschiff

1823

Was glei - tet auf den Wel - len dort, so ra - schen Laufs da - her, und schneidet Fur - chen

p *mf* *cresc.* *mp* *cresc.*

fort und fort durchs schö - ne Gen - fer - meer? Die Bar - ke ist es fein ge - baut, der

f *cresc.*

Wil - helm Tell ge - nannt: Ihr Ruf erschallt so weit und laut im gan - zen Schweizer - land.

f *ff*

admis¹. Malheureusement, la salle était si petite et le nombre des danseurs si grand que plusieurs préférèrent renoncer à ce dernier acte du Concert helvétique.

Le lendemain, les membres de la société firent leurs adieux à Lausanne et s'en retournèrent chez eux, dans toutes les directions, sauf pourtant un certain nombre de Zurichois qui profitèrent de l'occasion pour monter à bord du « Guillaume Tell » afin de se rendre à Genève par le lac. Ce nouveau mode de locomotion les frappa vivement et ils publièrent, quelques mois plus tard, une description détaillée du bateau ainsi que le récit de leur voyage². Dans leur enthousiasme, ils ajoutèrent à cette narration un chœur d'hommes intitulé *Das Dampfschiff*³. On en trouvera ci-dessus la première strophe.

L'une des conséquences directes du Concert helvétique fut le raffermissement de la Société de musique de Lausanne. Jusque-là hésitante, elle prit conscience de ses forces et réussit à engager à sa tête le violoniste Franz Beutler, dont elle avait pu apprécier les talents au cours du premier concert. Ce chef lui resta attaché jusqu'à la fin de 1829⁴.

D'un autre côté, les Genevois présents à Lausanne ressentirent l'impérieux besoin de créer, eux aussi, une société de musique bien organisée et exerçant une activité régulière. Aussi quelques jours après les concerts de 1823 posèrent-ils les bases d'une association⁵ qui se développa rapidement, au point de pouvoir accueillir la Société helvétique à Genève, trois ans plus tard.

Mais, comme on l'a déjà remarqué, les contemporains apprécièrent surtout les conséquences morales et politiques de la fête de Lausanne. Ce fut le point de vue défini par Antoine Miéville⁶ notamment, dans la *Gazette de Lausanne*⁷, et c'est en le citant

¹ *Protocole...*, p. 24.

² *Die Reise nach Lausanne...*

³ Il se pourrait que l'auteur en fût H.-G. Naegeli.

⁴ *Gazette de Lausanne*, 11.12.1829.

⁵ *Allgemeine musikalische Zeitung*, p. 670 s. — FRANK CHOISY, *La musique à Genève au XIX^e siècle*, Genève 1914, p. 22. — HENRI BOCHET, *Le Conservatoire de musique de Genève*, Genève 1935, p. 3-13.

⁶ Gabriel-Antoine Miéville, 1766-1852, notaire et avocat, fonda la *Gazette de Lausanne* et la rédigea pendant plusieurs décennies (*DHBS*).

⁷ *Gazette de Lausanne*, 12.8.1823.

que nous mettrons un point final à cette évocation des concerts de 1823 :

La réunion musicale qui a eu lieu à Lausanne la semaine dernière a laissé les plus précieux souvenirs. Nous ne rappellerons point ici les détails de cette intéressante journée, au succès de laquelle les arts dans leur éclat, l'union helvétique dans son intimité et l'amitié dans ses réminiscences ont si éminemment concouru. Nous dirons seulement qu'au milieu de la charmante variété qui a caractérisé cette fête, l'expression de l'enthousiasme a toujours été la même, parce qu'elle est partie de la même source et que cette source n'était pas seulement dans les séductions du talent, mais dans l'élan du cœur.

Cette réunion avait attiré à Lausanne des amateurs de presque toutes les parties de la Suisse et tous ont paru satisfaits de retrouver ici quelques-unes des vertus hospitalières qu'ils pratiquent si bien.

Il n'est peut-être aucun pays où l'on ait autant multiplié ces sociétés si intéressantes par leurs divers objets, mais surtout si importantes par leurs résultats moraux et politiques. La bienfaisance, la science, les arts sont partout encouragés dans ces réunions annuelles qui, en se portant d'un canton à l'autre, mettent les Suisses à portée de se connaître et de s'apprécier, cimentent leurs relations, confondent leurs intérêts et ajoutent au pacte qui les unit un charme qui les consolide. La musique surtout a ce beau privilège de définir les sentiments les plus nobles et les plus délicats. Elle n'a dit, mercredi dernier, ni *fraternité*, ni *paix*, ni *union* touchante, mais elle en a exprimé l'empire et les douceurs. Elle n'a pas dit *Patrie*, mais tous les Suisses ont entendu ce mot, et quand, avec des sons augustes, il a pénétré dans leurs âmes, leurs cœurs ont sans doute renouvelé le serment de l'aimer.

Du concert de 1823 à celui de 1842

Dans la liste des fêtes qui suivirent celle de Lausanne, si l'on considère l'alternance entre la Suisse alémanique et la Suisse romande, il semble bien que la cordialité avec laquelle notre ville accueillit nos Confédérés en 1823 les ait engagés à revenir aussi souvent que possible dans les cantons de langue française. Au surplus, la nomenclature des réunions en sera la démonstration évidente : Lucerne (1824), Saint-Gall (1825) puis *Genève* (1826) ; après Berne (1827), voici *Neuchâtel* l'année suivante ; vinrent ensuite Zurich (1829), Winterthour (1830) et *Genève* de nouveau

(1834) ; puis Zurich (1838), Bâle (1840), Lucerne (1841) et enfin *Lausanne* (1842). C'est ainsi qu'entre 1823 et 1842, sur treize fêtes, il en est cinq qui se déroulèrent dans des villes de Suisse romande,

L'état nominatif de la Société helvétique laisse voir que le nombre des membres et des candidats vaudois alla en augmentant d'année en année. Il faut remarquer pourtant que les progressions les plus sensibles se produisirent au moment où les fêtes avaient lieu dans des villes relativement proches de notre canton. La difficulté des communications explique facilement ce phénomène. Une brève statistique illustrera nos dires. De 18 membres et 28 candidats qu'il était en 1823, l'effectif des Vaudois passa respectivement à 36 et 29 à Genève en 1826, 55 et 25 à Neuchâtel, 59 et 34 à Genève en 1834, pour s'élever à 66 et 42 à Lausanne en 1842 sur un total de 926 membres pour l'ensemble de la Suisse ¹.

Parmi les nouveaux venus, dont le plus grand nombre étaient des Lausannois, il faut signaler un contingent important d'amateurs habitant Morges. Cela était dû à l'existence, dans cette ville, d'une excellente société de musique, semblable à celle de Lausanne, créée et dirigée d'abord par l'organiste Spaeth, reprise en main dès 1833 par le pianiste Joseph Schad ² puis, à partir de 1836, par son successeur François Becker. De plus, l'élan donné au « chant national » par Jean-Bernard Kaupert, qui avait fait de Morges le centre de son activité ³, ne fut pas étranger, sans doute, à l'attrait que les Morgiens éprouvèrent pour la Société helvétique de musique.

Entrons maintenant dans plus de détails et examinons, de concert en concert, le rôle que jouèrent les Vaudois au sein de la société suisse pendant les années 1823 à 1842. Certes leur apport musical fut modeste, si on le compare à celui des Zurichois en particulier. Mais il fut constant et proportionné aux ressources artistiques de notre canton. C'est pourquoi il mérite d'être mis en évidence.

¹ Ces renseignements statistiques proviennent des *Protocoles* publiés après chaque fête.

² Joseph Schad, 1812-1879, pianiste et compositeur, resta à Morges jusqu'en 1836. Il enseigna ensuite au Conservatoire de Genève et termina sa carrière à Bordeaux.

³ BURDET, *Les origines...*, *op. cit.*, p. 105 ss.

Le Concert helvétique de Lucerne, en juillet 1824, n'attira qu'un petit nombre de Vaudois, neuf seulement, parmi lesquels Kaupert, le futur propagateur du chant populaire dans notre canton. Deux Lausannois, le baron de Mengden et Henri de Crousaz¹ — ce dernier appartenait à la société depuis 1809 — eurent l'honneur de chanter des soli au concert du 21 juillet dans l'église des Jésuites. A propos de Crousaz, signalons qu'auparavant il s'était déjà produit en soliste à plusieurs reprises, ainsi à Lucerne en 1810, à Berne en 1813 et à Fribourg en 1816.

Dans la liste des membres d'honneur publiée après la fête, nous relevons les noms d'un certain nombre de personnes habitant le canton de Vaud : d'abord Franz Beutler, directeur de musique à Lausanne ; Jean-Matthieu Gwinner, de Stuttgart, qui avait été professeur de musique chez Pestalozzi à Yverdon² ; ensuite l'amateur J.-F. Braun, de Lyon, habitant Lausanne³ ; enfin Mengden et Spaeth, cités plus haut⁴.

En 1825, la fête eut lieu à Saint-Gall. Vu la distance, seuls deux Vaudois firent le voyage, de même qu'il y eut seulement deux représentants de Genève, deux de Neuchâtel et un de Fribourg. Le petit concert débuta par l'ouverture que François Grandjean, d'Yverdon, avait dédiée à la société. Selon le *Protocole*, ce morceau reçut un accueil qu'on n'aurait pu souhaiter meilleur⁵. L'assemblée réunie à Saint-Gall décida que l'année suivante le Concert helvétique aurait lieu dans une ville romande, à Genève.

C'est à Charles-Samuel de Constant⁶ qu'on avait confié la responsabilité de l'entreprise. De même qu'à Lausanne en 1823, le plus grand enthousiasme ne cessa de régner dans la ville. Les sentiments de chacun s'exprimèrent par les vœux adressés à tous les Confédérés dans des couplets débordant du patriotisme le

¹ Henri-Antoine de Crousaz, 1770-1832, était fils de Benjamin de Crousaz et d'Isabelle Polier de Bottens. Ancien chambellan du grand-duc de Bade, il fut membre du Tribunal suprême helvétique. Il avait épousé Jeanne-Marie-Elisabeth Meyn.

² Il était membre d'honneur depuis 1816.

³ Jean-François Braun-Weguelin, 1775-1835, commerçant, s'était établi à Lausanne en 1815. Il habitait le Grand-Chêne et se fit apprécier pour ses talents musicaux.

⁴ Voir p. 12, n. 1 et 2.

⁵ *Protocole...*, p. 20.

⁶ Charles-Samuel de Constant, 1762-1835, fut lieutenant-colonel et membre du Grand Conseil de Genève. Il était le frère de Rosalie de Constant, 1758-1834, et le cousin germain de Benjamin, 1767-1830.

plus chaud et qui se terminaient par le refrain « Enfants de Tell, soyez les bienvenus ! »

Nos représentants se rendirent au nombre d'une cinquantaine dans la cité de Calvin. Une dizaine d'entre eux avaient saisi cette occasion pour passer du rang de candidat à celui de membre effectif. Ainsi les pasteurs Etienne, Félix et Jules Chavannes ; le musicien Kaupert ; le juge Nicod ; le notaire Renevier ; enfin le pianiste-compositeur Niedermeyer ¹.

D'un autre côté, une quinzaine d'amateurs firent acte de candidature. De ce nombre étaient le pasteur Charles Gindroz ², l'éditeur Louis Pflüger ³ et le pharmacien Charles Noeller ⁴. Remarquons d'ailleurs que la Société helvétique n'attirait pas seulement à elle des hommes dans la force de l'âge, mais aussi de tout jeunes gens. En effet, nous comptons huit étudiants parmi les candidats. Citons-en trois : les futurs pasteurs Louis Conod ⁵ et Armand Nicati ⁶ ; puis Edouard Dapples, qui allait devenir ingénieur forestier avant de revêtir la charge de syndic de Lausanne ⁷.

Lors du grand concert donné en Saint-Pierre le mardi 2 août, un orchestre monstre comprenant 176 musiciens accompagnait un chœur de 250 exécutants. Notons, dans cet orchestre, la présence de 21 violoncelles, de 14 contrebasses, de 9 clarinettes et de 11 bassons !

Le programme comportait en particulier la première partie du *Requiem*, de Mozart ; des fragments de *Debora e Sisara*, de Guglielmi ⁸ ; et, pour terminer, *Christ sur le mont des Oliviers*, comme à Lausanne trois ans plus tôt. Sur les dix-sept solistes requis pour ces oratorios, trois chanteurs nous sont déjà connus : M^{me} de Seigneux, Félix Chavannes et Victor Hochreutiner. Le lendemain, au petit concert, M^{me} Bacon-de Seigneux interpréta

¹ Voir p. 6, n. 6.

² Amédée-Sigismond-Charles-Victor Gindroz, 1792-1857, fut consacré en 1815.

³ Louis Pflüger, 1793-1858, fut éditeur de journaux et fonda, en 1831, le Bazar vaudois (*DHBS*).

⁴ Jean-Charles-Frédéric Noeller, 1776-1848, de nationalité allemande, devint bourgeois de Lausanne en 1812.

⁵ Marc-Louis Conod, 1806-1871.

⁶ Adrien-Georges-Paul-Armand Nicati, né en 1806, fut pasteur à Huémoz.

⁷ Edouard Dapples, 1807-1887, fut syndic de Lausanne entre 1842 et 1848, puis de 1857 à 1867. Il présida le Conseil national en 1861 (*DHBS*).

⁸ Pietro Guglielmi, 1728-1804, avait écrit cet oratorio en 1788.

la cavatine de *L'Italienne à Alger*, de Rossini ¹ ; pour sa part, Niedermeyer joua un concerto pour piano, de Field.

A propos du Concert helvétique suivant, qui eut lieu à Berne, en 1827, il convient de souligner la participation très nombreuse de la section vaudoise, 43 membres, soit la députation la plus forte après celle des Bernois, qui se trouvaient 53 au rendez-vous ². On pourrait l'expliquer par le fait que Georges-Hyde de Seigneux avait été proposé comme président central. Effectivement, il fut élu à une grande majorité ³. Une dizaine de candidats lausannois firent leur entrée dans la société, en particulier les pasteurs François Chavannes ⁴ et Louis Roux ⁵ ; puis les étudiants en théologie Louis Guisan ⁶, Georges Meylan ⁷, Frédéric Thélin ⁸ et Samson Vuilleumier ⁹.

L'orchestre, encore plus gigantesque que celui de Genève, comptait 202 musiciens, dont 39 violons II, 18 flûtes et 15 cors ! ¹⁰ Franz Beutler, de Lausanne, conduisait les premiers violons ¹¹. Plusieurs dames de notre ville s'étaient jointes aux chanteurs d'autres cantons pour exécuter la partie chorale du grand concert. Le lendemain, jeudi 8 août, M^{me} Bacon-de Seigneux se produisit dans un air avec chœur, de Mercadante ¹². Son exécution pleine de charme et sa voix agréable ne furent pas sans rappeler le talent de sa mère, dont chacun avait regretté l'absence ¹³.

Le rendez-vous suivant fut Neuchâtel, en 1828 ¹⁴. Le 22 juillet, la première séance débuta par un discours d'une belle envolée

¹ Opéra représenté à Paris pour la première fois en 1817.

² *Protocole...*, p. 7.

³ *Protocole...*, p. 21.

⁴ François Chavannes, 1777-1864, beau-frère de Louis Roux ci-dessous, fut pasteur à Lausanne et au Mont. Il jouait du violon et de la contrebasse.

⁵ Louis Roux, 1778-1842, fut consacré en 1801, le même jour que Félix Chavannes. Il fut suffragant à Lonay et à Morges, puis sous-diacre à Lausanne. De 1813 à sa mort, il exerça le ministère pastoral à Meyriez près Morat.

⁶ Théodore-Jean-Louis-Maurice Guisan, 1807-1871, fut pasteur à Cuarnens, aux Granges de Sainte-Croix, à Pomy et à Morges.

⁷ Georges-Moïse-Marc-Louis Meylan, 1804-1862, fut pasteur à Lausanne.

⁸ Jean-Georges-Frédéric-Alexandre Thélin, 1805-1861, se voua à l'enseignement privé.

⁹ Samson Vuilleumier, 1804-1889, fut pasteur puis professeur de théologie (DHBS).

¹⁰ *Protocole...*, p. 33.

¹¹ *Protocole...*, p. 32.

¹² Saverio Mercadante, 1795-1870, écrivit environ 60 opéras.

¹³ *Protocole...*, p. 30.

¹⁴ Sur le concert de 1828, voir ED.-M. FALLET, *Le pays de Neuchâtel, Vie musicale*, Neuchâtel 1948, p. 52-54. Voir aussi le *Musée neuchâtelois*, 1912, p. 274.

prononcé par le président de Seigneux qui rappela l'origine, le but et les résultats de la Société helvétique de musique. « Sans elle, s'écria-t-il, combien d'entre nous auraient-ils entendu les chefs-d'œuvre des Haydn, des Mozart, des Beethoven, des Rossini et de tant d'autres célèbres compositeurs, exécutés par un orchestre de trois ou quatre cents amateurs, dont l'ensemble étonnant a fait bien souvent l'admiration de l'auditoire? »¹ Puis, songeant à une tâche nouvelle qui serait dans la ligne de la société, Seigneux poursuivit : « Pourquoi ne pourrait-on pas, par exemple, encourager parmi nous des compositeurs de musique sacrée applicable à notre culte, ou de mélodies nationales destinées à remplacer ces chants du peuple qui, dans certains cantons, blessent trop souvent l'oreille et la décence? Pourquoi ne pourrait-on pas instituer un prix annuel qu'on décernerait à celui de nos compatriotes qui se serait le plus distingué dans l'un ou l'autre de ces deux genres de compositions? »²

Mais Seigneux ne perdait pas de vue le caractère national de l'institution suisse : « Rappelons-nous d'ailleurs, enchaîna-t-il, que le but essentiel de nos réunions est de former des relations d'estime et d'amitié entre Suisses de tous les cantons, et que notre société vaut à tous ses membres l'inappréciable avantage de pouvoir parcourir l'Helvétie dans toute son étendue, et d'y trouver partout des Amis et des Frères...³ Rappelons-nous que notre société est bien moins un conservatoire de musique qu'un conservatoire d'harmonie morale, de concorde, d'union helvétique, de bienveillance entre tous ses membres, en un mot un conservatoire de toutes les nobles affections qui constituent l'amour de la Patrie. »⁴

Avec ses quarante et un membres, la députation vaudoise arrivée à Neuchâtel était de beaucoup la plus nombreuse. En faisaient partie notamment le futur conseiller d'Etat Jaquet⁵, le pasteur François Chavannes et son confrère Louis Roux, de Meyriez, tous trois admis définitivement dans la société ; puis

¹ *Protocole...*, p. 58.

² *Protocole...*, p. 60. — Seigneux faisait figure de précurseur. Il faudra attendre jusqu'à la fondation, en 1900, de l'Association des musiciens suisses avant de voir se réaliser son idée.

³ *Protocole...*, p. 62.

⁴ *Protocole...*, p. 64.

⁵ Auguste Jaquet, 1802-1845, fut conseiller d'Etat de 1832 à sa mort (*DHBS*). Selon G.-A. Bridel il fut l'élève et l'ami de Vinet (*Conteur vaudois*, 28.7 et 4.8. 1928).

une dizaine de nouveaux venus parmi lesquels le musicien Louis Hoffmann, de Lausanne ¹, les théologiens Louis Monastier ² et Paul Duplan ³, ainsi qu'un certain nombre de Morgiens. Au cours de l'assemblée, le maître de chant Pierre Pezzotti, habitant Lausanne, fut acclamé membre honoraire.

Vers la fin de la séance, Jean-Bernard Kaupert, de Morges, présenta une motion qui suscita le plus vif intérêt. Il proposa de créer un journal musical suisse qui aurait été rédigé par quelques membres de la société conjointement avec le motionnaire, et qui aurait eu pour but de faire connaître en Suisse les progrès de la musique, d'en faire aimer l'étude, et de conserver la mémoire de nos compatriotes qui excellaient dans cet art ⁴. Cette proposition, très favorablement accueillie, fut renvoyée pour étude au comité central.

Le concert principal eut lieu le mercredi 23 juillet dans le temple du Bas. Quelques pages du *Moïse en Egypte*, de Rossini, ainsi que les 2^e, 3^e et 7^e des *Sept Paroles*, de Haydn ⁵ en constituaient la première partie. On entendit ensuite une ouverture composée par Franz Beutler, de Lausanne ; le Credo et le Gloria d'une *Messe* de Cherubini ; enfin *La Jérusalem délivrée*, oratorio de Vincenzo Righini ⁶.

C'est Franz Beutler qui dirigeait l'orchestre. On l'avait du reste appelé à Neuchâtel quelque temps avant la fête pour préparer les chœurs. André Spaeth, de Morges, conduisait les seconds violons. Les airs des oratorios furent confiés à dix-neuf solistes, dont huit venaient des bords du Léman. C'étaient M^{mes} Bacon-de Seigneux et Beutler ⁷ ; M^{lles} de Palézieux-Falconnet ⁸ et Strubing ⁹ ; puis Victor Hochreutiner, de Morges, et

¹ Louis Hoffmann, 1796-1867, fut instructeur des musiques militaires. Il était le frère de Jean-Georges-François.

² Louis Monastier, 1809-1884, fut pasteur à Chexbres puis à Payerne. Il était le grand-père du musicographe de même prénom (*DHBS*).

³ Théophile-Abraham-Paul-Henri Duplan, 1810-1869, fut pasteur aux Croisettes, à Bex, à Villarzel, à Montreux et à Nyon.

⁴ *Protocole...*, p. 12 s.

⁵ L'œuvre datait de 1801.

⁶ Vincenzo Righini, 1756-1812, composa cette œuvre en 1802.

⁷ M^{me} Beutler, de son nom de jeune fille Frédérique Laurent (ACL, K 168/2).

⁸ Eugénie-Marthe de Palézieux-Falconnet, née en 1806, épousa Frédéric de Freudenreich en 1829.

⁹ Davide-Etiennette Strubing, âgée de 35 ans, d'origine genevoise, s'était établie à Lausanne en 1826 en qualité de maîtresse de musique. Elle y habitait toujours en 1835.

trois Lausannois, Edouard Dapples, Pierre Pezzotti et Armand Vallotton ¹. Parmi les choristes, on comptait plusieurs dames de Morges et de Lausanne. Enfin, François Jayet ², d'Yverdon, dévoila son talent de harpiste en accompagnant quelques soli.

La collaboration des Vaudois ne fut pas moindre pour le second concert. Tout d'abord, Victor Hochreutiner fit valoir sa voix de ténor dans une ariette extraite d'*Othello*, de Rossini ³. Vint ensuite un duo de Pacini ⁴, chanté par M^{me} Bacon-de Seigneux avec la collaboration de P.-N. Prévost ⁵, de Genève. Dans la seconde partie, Franz Beutler présenta un morceau de violon — on ne nous dit pas lequel — accompagné au piano par sa fille âgée de 10 ans ⁶. Après quoi M^{lle} de Palézieux, qui avait fait ses études de chant à Naples, charma le public par sa voix « si pure et si mélodieuse ». Elle interpréta une ariette tirée des *Ruines de Pompéi* ⁷, de Pacini. Peu avant la fin du concert, M^{me} Bacon se présenta une nouvelle fois pour chanter un air du *Crociato* ⁸, de Meyerbeer.

Quelques remarques s'imposent si l'on examine aussi le reste du programme. En premier lieu, les solistes que l'on entendit à Neuchâtel se complaisaient avant tout dans la musique d'opéra : nulle trace d'airs tirés d'oratorios. En second lieu, ils faisaient une très large place à la musique italienne. Rossini surtout semblait jouir de toutes les faveurs. Enfin, ces amateurs étaient au courant d'ouvrages relativement récents, ce qui prouve la diffusion rapide et le succès qu'obtinrent des œuvres dont on ne connaît plus guère aujourd'hui que le titre. D'ailleurs, le public ne ménagea pas ses applaudissements aux solistes, dont l'ensemble formait, nous dit-on, « une réunion de talents qu'on trouve rarement, même dans des concerts d'artistes, et qu'on voyait

¹ Armand Vallotton, 1807-1851, fils du receveur du district d'Orbe, se retrouvera comme soliste au Concert helvétique de Lausanne, en 1842.

² François Jayet-Burnand, 1786-1874, s'était déjà fait remarquer au concert de Fribourg en 1816 dans un Concerto pour harpe, de Bochsa, qui, au dire de Spohr, avait été interprété « avec habileté et avec goût » (SPOHR, *op. cit.*, p. 267).

³ L'opéra de Rossini fut écrit en 1816.

⁴ Giovanni Pacini, 1796-1867, écrivit plus de 90 opéras.

⁵ Pierre-Nicolas Prévost, 1798-1855, était marchand de drap (DHBS).

⁶ Caroline Beutler, 1817-1855, étudia le piano et le chant. En 1833, Mendelssohn l'engagea à l'Opéra de Dusseldorf.

⁷ Opéra écrit en 1825.

⁸ Cette œuvre datait de 1824.

peut-être pour la première fois rassemblés dans un concert d'amateurs »¹.

L'année suivante, la Société helvétique tint ses assises à Zurich. Vu l'éloignement, douze membres seulement de notre section participèrent à la fête. Aucun d'eux n'eut à assumer un rôle de soliste. Au cours de l'assemblée, le comité présenta un rapport sur la proposition faite par Kaupert, à Neuchâtel. Il fut décidé que, tout en félicitant le motionnaire de son initiative, on n'entrerait pas dans ses vues à cause de la difficulté qu'aurait représenté la rédaction d'un journal musical bilingue, d'autant que « la société ne formait pas un corps assez homogène pour prendre une part active à une entreprise qu'elle ne pourrait ni diriger ni surveiller ».

Le concert de Winterthour, en 1830, fut beaucoup moins fréquenté. Pour leur part, les Vaudois firent triste figure. Ils n'étaient que sept membres à avoir entrepris le voyage². Cependant le ténor Hochreutiner, de Morges, eut l'occasion par deux fois de sauver l'honneur de leur députation. Il le fit en chantant l'un des soli de l'oratorio *Pharaon*, de Friedrich Schneider³, puis en exécutant, au petit concert, un air tiré de *La Casa nel bosco*⁴, de Niedermeyer.

Il n'y eut aucune réunion de la Société helvétique entre 1830 et 1834, en raison de la situation politique tendue un peu partout au lendemain de la révolution de juillet à Paris : revision de plusieurs constitutions cantonales ; affaires de Neuchâtel, de Schwyz et de Bâle ; antagonisme fratricide entre le Concordat des sept et la Ligue de Sarnen ; début de l'affaire Mazzini... En bref, les Suisses étaient en proie à des luttes dont l'âpreté ne pouvait guère favoriser le retour de réunions aussi enthousiastes que celles dont on vient d'évoquer le souvenir.

En 1834, nouveau branle-bas de combat. La Société helvétique avait décidé de se réunir à Genève vers la fin de juillet et avait chargé le professeur Boissier⁵ de présider à la manifestation.

¹ *Protocole...*, p. 31.

² A part les sept Vaudois, on comptait deux Fribourgeois, un Genevois et un Neuchâtelois.

³ Johann-Christian-Friedrich Schneider, 1786-1853, écrivit son oratorio *Pharaon* en 1828.

⁴ Opéra en un acte représenté pour la première fois en 1828.

⁵ Henri Boissier, 1762-1845 (*DHBS*).

Hélas, les Suisses alémaniques répondirent avec peu d'empressement à l'appel des Romands. Ils ne furent que vingt-trois, dont deux Zurichois, à se présenter à Genève. En revanche, les membres de notre section se rendirent en nombre à l'invitation. Parmi eux, on remarquait une forte délégation de Morgiens accompagnés de leur chef, le pianiste et chef d'orchestre Joseph Schad.

Si aucun de nos représentants n'eut de rôle en vue à jouer au cours des concerts — tous les solistes ou presque étaient des Genevois — en compensation, ils eurent le plaisir de voir trois des leurs proclamés membres d'honneur. C'étaient Guillaume Schrivaneck¹, violoncelliste et organiste à Lausanne ; Joseph Schad, déjà nommé ; enfin Samuel Glady², connu pour sa collaboration musicale à la Fête des Vignerons de 1833.

Des trois concerts précédant celui de Lausanne en 1842, il n'y aura pas grand-chose à dire. A Zurich, en 1838, puis à Bâle, deux ans plus tard, le nombre de nos représentants fut insignifiant. Pourtant la députation de langue française parut reprendre vie à l'occasion des concerts donnés à Lucerne en 1841. Seize Romands dont sept Vaudois s'y rendirent. Il s'agissait en effet de proposer Lausanne comme siège de la fête suivante. Notons entre autres les noms de quelques participants : trois membres de la famille Hoffmann, soit Georges-François, Henri³ et Jules⁴, tous musiciens ; le chanteur Armand Vallotton ; enfin Conrad Zwick⁵, maître de musique à Lausanne.

L'assemblée de Lucerne désigna le comité chargé de préparer la réunion de 1842. Le conseiller d'Etat Jaquet fut élu président ;

¹ Charles-Guillaume Schrivaneck, d'Amsterdam, né à Francfort-sur-le-Main, ancien violoncelliste à l'Opéra-Comique de Paris, se fixa à Lausanne en 1832, obtint la bourgeoisie de Jouxens-Mézery et épousa Fanny Hoffmann, organiste de Saint-François, fille de Georges-François. Il occupa une place en vue dans la vie musicale lausannoise. Il mourut le 3.12.1866 à l'âge de 67 ans.

² Samuel Glady, fils du musicien David Glady, était né à Morges en 1806. Il enseigna la musique à l'Ecole normale de 1836 à 1842. Il professa à Vevey vers les années 1865-1875 et mourut à Corsier en 1882.

³ Henri-Dominique-François Hoffmann, 1812-1855, fils de Georges-François, était violoniste et contrebassiste.

⁴ Jules-Louis Hoffmann, 1816-1898, frère du précédent, fut maître de musique au Collège de Vevey, violoniste, organiste, chef d'orchestre en France, professeur au Conservatoire de Toulouse.

⁵ Conrad Zwick, 1820-1846, de Fruthwilen (Thurgovie), était déjà établi à Lausanne au début de 1839. Il devint organiste de l'église catholique et, en 1842, fut nommé maître de musique à l'Ecole moyenne.

le préfet de Morges, Victor Hochreutiner, vice-président ; le lieutenant-colonel Henri Couvreu¹, maître de chapelle ; le musicien François Hoffmann, vice-maître de chapelle ; enfin le professeur Edouard Chavannes, secrétaire.

Le Concert helvétique de Lausanne en 1842²

Dès les premiers jours de février, sous la présidence du conseiller d'Etat Jaquet, le comité se mit à l'œuvre et lança un appel au public de Lausanne et des principales localités vaudoises³. Il s'agissait d'obtenir le concours du plus grand nombre possible d'exécutants capables. Dans chaque ville, un membre de la Société helvétique était chargé de créer un groupe et de le faire étudier pour son propre compte la musique mise à la disposition des chanteurs et des instrumentistes par la Maison Hoffmann, de Lausanne, principe qui fut repris par les organisateurs du Festival de 1903.

Les principales localités répondirent avec empressement. 167 chanteurs du dehors s'inscrivirent⁴. Ainsi Morges fournit 24 choristes ; Moudon, 9 ; Nyon, 29 ; Orbe, 6 ; Payerne, 12 ; Rolle, 7 ; La Vallée, 12 ; Vevey, 31 ; Yverdon, 14 ; sans compter les groupes plus petits qui se constituèrent à Aigle, à Aubonne, à Bex, à Chexbres, à Cuarnens, L'Isle et Tolochenaz. Le canton tout entier s'était donc intéressé à cette fête nationale. Ainsi s'explique l'ampleur inusitée que prendra la réunion de Lausanne.

Nous ne savons comment les villes vaudoises organisèrent leur travail. Cependant, le *Courrier suisse*⁵ nous renseigne sur la préparation des Lausannois. Les répétitions commencèrent en février⁶. Elles eurent lieu tout d'abord sous la direction de

¹ Emmanuel-Louis-Henri Couvreu, 1803-1871, était le fils de Jean-Jacob.

² Voir entre autres : *Gazette de Lausanne*, 2, 5 et 9.8.1842 ; 10.6.1928. *Courrier suisse*, 2, 5, 9 et 12.8.1842. *Nouvelliste vaudois*, 2, 5 et 9.8.1842. *Album de la Suisse romande*, 1844, p. 29-45. *Conteur vaudois*, 28.7 et 4.8.1928. *Basler Zeitung*, 9 et 10.8.1842. *Allgemeine musikalische Zeitung*, 14.9.1842, p. 726. Dossier « Concert helvétique de 1842 », déposé au Musée du Vieux-Lausanne.

³ *Nouvelliste vaudois* et *Courrier suisse*, 8.2.1842.

⁴ Leur liste est déposée au Musée du Vieux-Lausanne.

⁵ *Courrier suisse*, 9.8.1842.

⁶ *Gazette de Lausanne* et *Courrier suisse*, 22.2.1842.

Charles Schrivaneck et de Conrad Zwick. Le chœur comprenait 36 jeunes filles de l'École supérieure récemment fondée, 25 gymnasiens, des élèves de l'École moyenne, des chanteurs de la société créée par J.-B. Kaupert et dirigée alors par Louis Corbaz¹, des membres de la section de chant de Zofingue, la chorale des ouvriers allemands, plus un certain nombre de chanteurs appartenant à la Société helvétique, soit un total de 338 choristes lausannois.

D'un autre côté, le président Jaquet et son comité s'occupaient de l'organisation proprement dite de la fête : réception des députations venant d'autres cantons, séances administratives, concerts, repas, logements, bal. Alors, comme aujourd'hui, une telle mise sur pied se heurtait à de sérieux obstacles. Lausanne ne comptait que 14 000 âmes en nombre rond et il fallait loger chez l'habitant non seulement les quelque 170 Confédérés annoncés, mais aussi les nombreux Vaudois qui s'étaient inscrits.

La question du choix d'une salle pour les concerts fut difficile à résoudre. Dans quel local fallait-il exécuter les œuvres choisies, dont plusieurs étaient de caractère profane ? L'on dut se résigner à utiliser la Cathédrale, ce qui entraîna d'une part des réclamations justifiées, d'autre part des frais énormes. Sur un total de dépenses, pour les concerts, de 7580 fr., l'estrade à elle seule allait coûter 2285 fr., somme très élevée, compte tenu de l'époque².

L'organisation du bal traditionnel ne fut pas une petite affaire. Où pourrait-on se procurer les fonds nécessaires ?³ Et dans quelle salle allait-on faire évoluer des danseurs ?⁴ Il fallut avoir recours à l'aide des autorités. Le Conseil d'Etat accorda 1000 fr.⁵ et la Municipalité 150 bouteilles de vin d'Yvorne⁶. De plus, l'on constitua un fonds de garantie grâce à la bonne volonté d'une soixantaine de souscripteurs qui s'engagèrent à verser 30 fr.

¹ Jean-François-Louis-Samuel Corbaz, 1802-1843, est surtout connu pour la part qu'il prit au « chant national ». Il fut le premier maître qui ait enseigné le chant à l'École normale. En 1839, il fit paraître un *Recueil de chants* pour les écoles. En 1838, il remplaça Gaspard Francou en qualité de chantre de la Cathédrale. Voir BURDET, *Les origines du chant choral dans le canton de Vaud*.

² Renseignements tirés des comptes déposés au Musée du Vieux-Lausanne.

³ Le bal et la réception, qui firent l'objet d'un compte spécial, occasionnèrent une dépense de 17 650 francs.

⁴ D'après le *Courrier suisse* du 9.8.1842, il y en eut 1500 !

⁵ *Nouvelliste vaudois*, 5.7.1842. *Courrier suisse*, 8.7.1842.

⁶ Registre de la Municipalité, 29.7.1842, p. 484.

chacun. Quant à la salle de bal, elle fut aménagée sur la Riponne, dans la halle aux blés ou Grenette, qui avait été prêtée par l'autorité municipale ¹.

D'un autre côté, le conseiller d'Etat Jaquet et son comité eurent à déployer des trésors d'imagination et de diplomatie pour désigner les solistes du grand concert. L'attribution des soli de ténor et de basse, confiés respectivement à Joseph Mengis ² et à Albert de Haller ³, puis au D^r Schaller ⁴, de Fribourg, et à Armand Vallotton, ne posa pour ainsi dire aucun problème. En revanche, l'engagement des dames fut des plus laborieux. Deux d'entre elles tombèrent malades, obligeant le comité à prévoir leur remplacement éventuel. Une troisième n'accepta pas l'air qu'on voulait lui confier, prétextant que sa voix ne s'y prêtait pas. A la suite d'un malentendu, une quatrième se présenta pour remplir le rôle du premier soprano au lieu de celui du second qu'on lui avait pourtant demandé de préparer, d'où tout d'abord son refus de chanter, puis, deux jours plus tard, son acceptation, alors qu'entre-temps le comité avait déjà pourvu à son remplacement. Il fallut donc trouver coûte que coûte et dans le plus bref délai une solution à ces problèmes imprévisibles. C'est ainsi qu'après avoir engagé deux chanteuses de Genève, il fallut les décommander ! C'est pour la même raison qu'on fit venir de Winterthur M^{me} Ernst-Seidler ⁵, dont on n'avait plus besoin pour le grand concert au moment où elle se présenta à Lausanne ! ⁶

Une difficulté de plus allait mettre le comité à l'épreuve. Selon l'usage, le concert des solistes devait permettre aux meilleurs talents de la Société helvétique, et à d'autres aussi à l'occasion, de se manifester publiquement. Mais si, le 25 mai pour la première fois, il fut question de l'engagement d'un soliste, en

¹ Registre de la Municipalité, 22.4.1842, p. 365.

² Joseph-Aimé Mengis, 1816-1881, venait de Louèche. Il fit une carrière d'artiste lyrique à l'étranger. (Voir le *DHBS* et surtout le *Nouvelliste vaudois* du 8.12.1881.)

³ François-Albert-Agathon de Haller, 1800-1851, s'était établi à Lausanne en 1833.

⁴ Jean-Louis Schaller, 1818-1880, fut médecin à Fribourg (*DHBS*).

⁵ Elle était *prima donna* de l'Opéra de Vienne, selon le *Nouvelliste vaudois* du 5.7.1842.

⁶ Ces renseignements proviennent des procès-verbaux rédigés par le professeur Edouard Chavannes, lesquels nous ont été obligeamment communiqués par M^{me} N. Cuénod-Chavannes, à Lausanne.



Ernest Mascheck (1812-1879)

(Dessin de J.-B. Bonjour)

l'occurrence le corniste Baer¹ (qui par ailleurs ne se produisit pas), le procès-verbal du 31 juillet annonce que le programme n'était pas encore arrêté définitivement. Or le concert devait avoir lieu quatre jours plus tard ! L'on peut juger ainsi de la part que prenait l'improvisation dans ce genre d'entreprise musicale...²

Afin de donner plus d'éclat à la fête, le comité adressa des invitations à Rossini et à Mendelssohn. L'illustre compositeur italien, dont on devait exécuter le *Stabat mater*, fit répondre de Bologne à la fin d'avril que l'état de sa santé ne lui permettrait pas de se rendre en Suisse. Après avoir donné de précieuses indications sur la manière d'interpréter son œuvre, il terminait sa lettre en exprimant ses regrets : « Rien n'eût été plus attrayant pour moi que l'idée de me trouver au milieu du peuple que j'admire le plus et auquel j'ai dû mes plus heureuses inspirations. »³ Sans doute faisait-il allusion à son opéra *Guillaume Tell*.

Quant à l'auteur du *Lobgesang*, il faisait savoir au début de juin qu'il serait l'hôte des Lausannois. En même temps, il donnait au chef d'orchestre Mascheck ses instructions sur l'interprétation de sa symphonie-cantate⁴.

Ernest Mascheck, qui avait été choisi en qualité de directeur des grands ensembles, était un violoniste et un chef renommé. Né à Prague en 1812⁵, il fut à la tête de l'orchestre du théâtre à Bâle en 1840-1841. Il passa la saison suivante à Lucerne où il conduisit notamment les concerts de la Société helvétique de musique. Enfin, au printemps 1842, il vint s'établir à Lausanne. Il se présenta devant les mélomanes du chef-lieu en donnant, le 3 mai, un concert avec la collaboration de sa femme, qui était cantatrice⁶. Après le Concert helvétique, il succéda à Glady comme maître de musique à l'École normale. L'année de son départ, en 1846, il publia la première méthode de chant qui ait été en usage dans cet établissement⁷. Après quelques années

¹ Le corniste Baer venait de Zurich.

² Renseignements extraits des procès-verbaux dressés par Edouard Chavannes.

³ *Nouvelliste vaudois*, 3 et 17.5.1842. *Courrier suisse*, 10.5.1842. *Feuille populaire suisse*, Vevey, juin 1842, p. 94.

⁴ *Gazette de Lausanne*, 7.6.1842. *Courrier suisse*, 7.6.1842.

⁵ Mascheck était originaire de Jankau, à 50 km au sud de Prague. Voir REFARDT, *Musikerlexikon der Schweiz*.

⁶ *Courrier suisse*, 29.4 et 6.5.1842. *Gazette de Lausanne*, 29.4 et 6.5.1842.

⁷ MASCHECK, *Méthode théorique et pratique de chant*. Lausanne et Genève 1846.

passées de nouveau à Lucerne, il réapparaît en Suisse romande en 1851, à Vevey plus précisément, pour diriger la partie musicale de la *Fête des Vignerons* de F. Grast. Il séjourna quelques mois à Lausanne, puis quitta définitivement notre ville à la fin de 1852¹. Il mourut à Heilbronn (Wurtemberg) en 1879².

Tel était le chef qui devait mener à bien la périlleuse entreprise du Concert helvétique. A son arrivée à Lausanne, le chœur avait déjà accompli vingt-quatre répétitions et l'orchestre quatre, ce dernier sous la direction de G.-F. Hoffmann, qui était parvenu péniblement à regrouper les éléments épars de l'ancien ensemble dont Beutler avait été, on s'en souvient³, le chef dynamique et dévoué. Dès ce moment, Mascheck prit en main lui-même la préparation des concerts en assumant la direction de vingt-sept répétitions pour le chœur, de treize pour l'orchestre, et de quatorze pour l'ensemble⁴.

D'un autre côté, le lieutenant-colonel Henri Couvreu-Hugonin, qui était « maître de chapelle », autrement dit président de la commission de musique, fut la cheville ouvrière de l'entreprise. Sous ses ordres furent publiés un précis historique de la Société helvétique de musique depuis 1808⁵ ; une brochure de huit pages intitulée « Directions pour les membres de la Société helvétique de musique » et comprenant le programme détaillé de la fête⁶ ; le portrait d'Ernest Mascheck, dessiné par J.-B. Bonjour⁷, et vendu au prix de sept batz sur papier ordinaire, ou de 10 batz sur papier de Chine⁸ ; enfin et surtout les partitions et parties de voix ou d'orchestre qui furent autographiées chez Spengler⁹ par les soins du violoniste Henri Hoffmann, beau-frère de Charles Schrivaneck¹⁰. De plus, Louis Pflüger, directeur du Bazar vaudois,

¹ *Gazette de Lausanne*, 2.11.1852.

² *Nouvelliste vaudois*, 13.1.1879.

³ Voir p. 13 et 30.

⁴ *Courrier suisse*, 9.8.1842.

⁵ Imprimerie Pache. Prix de souscription : 4 batz puis, dès le 15 juillet, 5 batz. Voir *Courrier suisse* du 26.6.1842.

⁶ Imprimerie Em. Vincent fils, Lausanne.

⁷ Jean-Baptiste Bonjour, 1801-1882, né et mort au Landeron, était surtout un portraitiste. En 1842, il fit deux grandes sépias représentant l'intérieur de la Cathédrale de Lausanne (*DHBS*).

⁸ *Gazette de Lausanne*, 12.7.1842.

⁹ Gustave Spengler, 1818-1876, chef de la maison de lithographie de ce nom (*DHBS*).

¹⁰ Ainsi que le dévoilent les comptes déposés au Musée du Vieux-Lausanne.

confia à Jacob Siber¹ la gravure d'une médaille-souvenir qui fut frappée par la maison Bel-Bessières². Ajoutons que le magasin de musique Hoffmann annonça la parution d'un *Grand Galop* pour piano composé par Immler³ et dédié « aux dames du Concert helvétique »⁴.

La date des concerts approchant, une première répétition générale cantonale eut lieu le samedi 16 juillet, à 3 heures, dans la Cathédrale. La prudence dont fait preuve le *Courrier suisse*⁵ pour en mentionner le résultat laisse supposer que cette prise de contact ne fut pas des plus encourageantes. Mais il importait de ne pas se laisser abattre. Aussi le chroniqueur achevait-il son compte rendu sur une note optimiste : « La semaine avant le concert peut être décisive et doit être utilisée par tout le monde. »

Avant de donner l'assaut final, les exécutants lausannois tinrent à exprimer leur reconnaissance à leurs chefs. C'est ainsi qu'ils offrirent à Ernest Mascheck un violon sortant de l'atelier Pupunat⁶, puis des pièces d'argenterie à ses deux collaborateurs, Charles Schrivaneck et Conrad Zwick⁷.

Cependant, à en juger par une note du *Nouvelliste*⁸ concernant la répétition générale publique du 31 juillet pour laquelle, à l'instigation d'Alexandre Vinet⁹, 3000 billets¹⁰ avaient été distribués gratuitement aux personnes de condition modeste, l'on peut se rendre compte des inquiétudes qui durent assaillir Ernest Mascheck et les membres du comité. En effet, s'abstenant de critiquer ce qu'il a entendu, le chroniqueur conclut en adressant ses louanges au comité central « dont les efforts n'ont pas été

¹ Jacob Siber, 1807-1880, graveur sur métaux et médailleur à Lausanne (DHBS).

² *Gazette de Lausanne*, 22.7.1842. *Nouvelliste vaudois*, 29.7.1842.

³ Le pasteur Johann-Wilhelm Immler, né en 1782 à Unterlauter (Saxe-Cobourg-Gotha), habita de longues années à Morat, d'où il contribua, par ses compositions musicales, à développer le grand mouvement lancé par Naegeli en faveur du chant choral populaire. (Voir REFARDT, *op. cit.*)

⁴ *Courrier suisse*, 29.7.1842.

⁵ *Courrier suisse*, 22.7.1842.

⁶ François-Marie Pupunat, 1802-1868, de Leyssard près de Nantua (Ain), s'était établi à Lausanne en 1827. Voir *Conteur vaudois* des 5.10.1867, 4 et 18.7.1868 ; *Deux cents ans de vie et d'histoire vaudoises*, Lausanne 1962, p. 153 et 170.

⁷ *Courrier suisse*, 22.7.1842.

⁸ *Nouvelliste vaudois*, 2.8.1842.

⁹ *Album de la Suisse romande*, 1844, p. 30.

¹⁰ 3000, selon le *Nouvelliste* du 2 août, mais 1500 d'après le *Courrier suisse*. Enfin, pour l'*Album de la Suisse romande*, il y en aurait eu 4000 !

entièrement perdus » et l'invite, sur le mode de la résignation, à redire ce distique de La Fontaine, adroitement pastiché pour l'occasion :

« Et si, dans ce combat, je n'emporte le prix,
J'aurai du moins l'honneur de l'avoir entrepris. »¹

* * *

C'est dans la journée du lundi 1^{er} août que nos Confédérés arrivèrent à Lausanne. Nous ne saurions mieux relater leur réception qu'en cédant la plume à l'écrivain Hurt-Binet :²

Hier lundi, cette solennité à la fois artistique et nationale a commencé sous les plus heureux auspices. Certes, on ne pouvait guère s'attendre, le matin, à jouir depuis midi d'une aussi belle journée. Mais la pluie a cessé heureusement à l'ouverture de la fête.

Le comité s'était rendu en cortège de la demeure de son président, dépositaire du drapeau de la Société helvétique, au Cercle du tirage de l'arc, précédé de la Musique militaire de Lausanne. L'artillerie du gymnase et de l'Ecole moyenne, au nombre de deux batteries, a été mise en bataille, le dos au lac, et a salué successivement les députations de Berne, de Fribourg et du Valais, dont les bannières ont été jointes à celle de la Société sur le perron de l'abbaye.

Le comité a reçu les députations dans la grande salle du péristyle, élégamment tapissée de fleurs et de verdure et entourée des écussons des vingt-deux cantons. Là, on leur a remis, après le salut fraternel, les billets de logement qui leur étaient destinés.

A 5 heures, une commission déléguée par le comité central s'est transportée à Ouchy pour y recevoir les Confédérés de Genève et les Vaudois du littoral ; elle était accompagnée de la Musique militaire et d'une batterie d'artillerie. Une foule immense attendait l'arrivée du steamer Léman ; les fenêtres des maisons voisines, la jetée et jusqu'aux arbres du port servaient de loges aux curieux. Une multitude d'embarcations entourèrent le navire à son arrivée ; la musique fit retentir le rivage de ses sons animés et les canons mêlèrent leur tonnerre à cette scène de paix et d'allégresse. Le débarquement présenta le spectacle le plus intéressant et le plus pittoresque. Puis tous se mirent en marche.

On ne peut se figurer quel délicieux coup d'œil offrait la promenade de Montbenon quand le cortège, bannière en tête, vint augmenter la

¹ Fin de l'adresse au Dauphin, en tête du premier livre des *Fables*.

² Oscar Hurt-Binet, 1803-1869, fut député au Grand Conseil. Il publia divers écrits politiques et, en collaboration avec Gaullieur, un drame sur le *Major Davel* (*DHBS*).

foule qui s'y pressait, émaillée d'élégantes toilettes ; Lausanne avait mis au vent tout ce qu'on saurait imaginer de jolies femmes et les autres cantons ne s'étaient pas montrés moins généreux en charmants échantillons. Une collation a été offerte dans les vestibules de l'Arc aux nouveaux hôtes. Depuis bien longtemps, le magnifique jardin du Cercle n'avait été occupé par un public aussi nombreux ¹.

* * *

Le 2 août, à 9 heures du matin, tous les membres se trouvaient réunis pour leur assemblée générale dans la salle de la Bibliothèque cantonale, alors installée au deuxième étage de l'ancienne Académie. Il appartenait au conseiller d'Etat Jaquet de saluer les Confédérés venus à Lausanne ². Il le fit dans des termes qui, à défaut d'éloquence, exprimaient du moins la joie et la fierté avec lesquelles les Lausannois accueillaient pour la seconde fois la Société helvétique de musique.

Détachons tout de même de ce discours quelques lignes qui, émanant d'un simple amateur, ne manquent pas de pertinence :

La musique populaire, la musique profane et la musique religieuse ont chacune leur mérite. Mais cette dernière est particulièrement propre à féconder les germes répandus au sein d'un peuple. Nous ne parlons ni de son influence morale, ni de la pureté des émotions qu'elle fait naître, nous l'envisageons uniquement comme moyen d'éducation musicale. Son but même lui permet de préserver des mauvaises superfétations que le goût d'un public blasé impose trop souvent au compositeur dramatique... Avec elle, des fioritures brillantes ne réussiront pas à cacher le vide d'une composition... Puis elle aime les effets d'ensemble ; il lui faut le secours de l'orchestre et des masses de voix...

Des sociétés telles que la vôtre, qui provoquent au travail et répandent la connaissance des plus belles compositions, sont un levier capable d'élever l'instinct populaire jusqu'au véritable sentiment de l'art. La musique devient alors un plaisir national sans cesser d'être une science ; tel est l'état où nous la voyons en Allemagne et chez nos Confédérés, qui nous en ont donné dès longtemps le précepte et l'exemple ³.

L'assemblée procéda ensuite aux opérations statutaires traditionnelles : appel nominal, admission des candidats, réception de

¹ *Gazette de Lausanne*, 2.8.1842.

² Ce discours est reproduit dans la *Revue suisse* de 1842, p. 533-537 ; ainsi que dans le *Protocole...*, p. 38-44.

³ *Protocole...*, p. 43 s.

membres honoraires. Une brève statistique montrera éloquemment quel fut l'essor donné cette année-là à la section vaudoise de la Société helvétique. En effet, sur 926 sociétaires, un peu plus de 200 étaient présents, dont 91 Vaudois. La députation de notre canton comprenait 37 membres effectifs sur 48, 5 membres honoraires, 20 candidats sur 33 qui assistaient à une réunion pour la seconde fois et passaient ainsi au rang de membres effectifs, enfin 29 candidats nouveaux.

Au nombre de ces derniers, signalons la présence du pasteur Henri Correvon¹ ; du professeur de La Harpe² ; de deux instituteurs, Louis Corbaz³ et Jules-Emile Perret⁴ ; de huit étudiants, parmi lesquels les deux fils de J.-B. Kaupert, Eugène et Frédéric⁵, ainsi que le futur médecin Georges Hochreutiner⁶ ; puis de deux musiciens, Emile Jaques⁷ et Jules Lecoultre⁸. Ainsi, la Société helvétique continuait d'attirer à elle l'élite du pays.

Dans la liste des quinze membres honoraires élus ce jour-là figurent les noms de Rossini, dont le *Stabat* devait être exécuté le lendemain ; du pianiste Joseph Schad qui, de Morges, s'en était allé habiter Genève ; d'Auguste Thieme⁹, organiste à Lausanne ; enfin de Théodore Ratzenberger¹⁰, professeur de musique à Vevey.

Avant de se séparer, l'assemblée eut encore à délibérer sur une proposition qui lui avait été soumise l'année précédente par le compositeur Schnyder von Wartensee¹¹. Ce musicien lucer-

¹ Louis-Samuel-Henri Correvon, 1799-1889, fut pasteur à Yverdon, à Vaulion, à Cronay et à Ependes.

² Charles de La Harpe, 1812-1890, fut directeur puis professeur au Collège cantonal (*Collège classique cantonal*, Lausanne 1937, p. 38).

³ Voir p. 42, n. 1.

⁴ Jules-Emile Perret, 1818-1872, avait publié à Lausanne en 1839 un *Recueil des principes de la musique*.

⁵ Voir BURDET, *Les origines du chant choral...*, p. 191.

⁶ Georges-Victor Hochreutiner, 1823-1900. Voir p. 19, n. 3.

⁷ Emile Jaques, 1824-1880, fut pianiste virtuose. Il était l'oncle d'Emile Jaques-Dalcroze. Voir *Revue musicale de Suisse romande*, 1966, I, p. 5-7.

⁸ Jules Lecoultre, 1819-1886, dirigea la Chorale du Brassus de 1853 à 1860, puis l'Harmonie de la même localité.

⁹ Le pasteur Charles-Auguste Thieme, de Milau en Saxe, fut organiste à Saint-Laurent de 1842 à 1843, puis quitta Lausanne pour se fixer à Bâle.

¹⁰ Nicolas-Théodore Ratzenberger, 1816-1902, né en Allemagne, s'établit à Vevey vers 1840. Il entra comme professeur d'allemand et de musique à l'Institut Sillig où, pendant cinquante ans, il enseigna la musique. Il fut organiste de l'église allemande. (REFARDT, *op. cit.* ; *Feuille d'Avis de Vevey*, 27. I. 1902.)

¹¹ Franz-Xaver-Joseph-Peter Schnyder von Wartensee, 1786-1868, était né à Lucerne. En 1815, il enseigna chez Pestalozzi à Yverdon.

nois, fixé à Francfort-sur-le-Main, avait demandé que la Société helvétique de musique versât annuellement une certaine somme dans la caisse de l'institution Mozart fondée dans la ville qu'il habitait, afin de permettre à quelques jeunes Suisses méritants de bénéficier des cours donnés dans ce conservatoire. Tout en reconnaissant l'intérêt artistique que présentait l'institution de Francfort, la société renonça à entrer en matière pour les raisons suivantes. D'une part, à cause de leur langue, les Suisses romands et les Tessinois n'auraient pu en profiter autant que leurs camarades de Suisse alémanique. D'autre part, les statuts permettant d'accorder des subsides à quelques jeunes artistes pour faciliter leurs études, la Société helvétique préférait garder la liberté de choisir, pour ses protégés, les meilleurs conservatoires de l'Allemagne ou de la France ¹.

A la fin de la séance administrative, une répétition des soli de chant avec orchestre se déroula dans la Cathédrale. Après quoi les membres s'en furent à l'Hôtel de France où un déjeuner à 16 batz par personne leur donna l'occasion de renouer d'anciennes amitiés et d'en créer de nouvelles. Mais l'on ne s'attarda pas au dessert, car chacun devait être présent à la répétition générale fixée à 2 heures. Il s'agissait d'une mise au point qu'on présumait longue et ardue et il convenait de ne pas compliquer la tâche du chef.

Chacun s'était réjoui à la perspective de ce premier contact. Hélas, ce fut presque un désastre. Le contraire eût été d'ailleurs surprenant. Comment accorder du premier coup un ensemble de 715 exécutants, « plus nombreux qu'il ne l'avait jamais été encore en Suisse » ? C'est du moins le *Protocole* qui l'affirme en indiquant la composition détaillée de l'orchestre :

36 violons I, 32 violons II, 14 altos, 19 violoncelles, 17 contrebasses, 14 flûtes, 8 hautbois, 8 clarinettes, 6 bassons, 8 cors, 7 trompettes, 8 trombones, 4 ophicléides et des timbales, soit le total impressionnant de 182 instrumentistes ².

¹ *Protocole...*, p. 15-17.

² *Protocole...*, p. 25. Le Musée du Vieux-Lausanne a conservé une liste des instrumentistes vaudois. C'étaient, au violon I, Henri Chatelanat, Francis Gindroz, Eugène Kaupert, Paul Pilicier, Emile Jaques, Georges Hochreutiner ; au violon II, Jean Gonthier, Jules Lecoultre, Ulrich Dietrich ; au violon alto, Henry Pilicier ; au violoncelle, Charles de La Harpe ; à la contrebasse, Louis Lecoultre ; à la trompette, Philippe Pflüger ; au trombone, Georges Meylan ; au cor, Albert de Haller ; au basson, Ami Lecoultre ; enfin à l'ophicléide, Gustave Lecoultre.

Si les proportions colossales de cet orchestre n'avaient pas découlé du principe même sur lequel reposaient les concerts helvétiques, nous pourrions y voir une influence de Berlioz, qui exigeait, en 1837 par exemple, pour le « Tuba mirum » de son *Requiem*, 25 violons I, 25 violons II, 20 altos, 20 violoncelles, 18 contrebasses, les bois et les cuivres à l'avenant¹. Bien que fortuite, la parenté est étroite.

Quant au nombre des choristes composant « l'orchestre vocal », il s'élevait, selon le *Protocole*, à 138 soprani, 116 alti, 132 ténors, 138 basses et 9 solistes, soit au total la masse de 533 chanteurs².

Si l'on se représente qu'il fallait à tout prix mettre d'accord en une seule séance ces 715 musiciens dont plusieurs se rencontraient pour la première fois, si l'on tient compte aussi de la sonorité défavorable de la Cathédrale, on peut comprendre que des accroc et des hésitations aient causé une certaine anxiété tant chez les auditeurs que chez les exécutants et leur jeune chef. C'est ainsi que, pour le chroniqueur de la *Gazette*, cette prise de contact fut comme « la préface malencontreuse d'un excellent livre, la sombre aurore d'un beau jour, l'essai malheureux d'un chef-d'œuvre »³.

Cependant, le comité de Lausanne avait bien fait les choses. Il avait prévu, après la répétition, un excellent dérivatif. Tous les hommes se rendirent en cortège à Montbenon, précédés de la Musique militaire et des bannières cantonales. Une collation leur fut offerte sous les ombrages du jardin de l'Arc tandis que la fanfare attaquait ses marches les plus entraînantes. Une fois libérées de leurs soucis domestiques, les dames choristes rejoignirent les messieurs. Le charme des lieux ainsi que l'éclat des feux d'artifice⁴ ne tardèrent pas à dissiper les fatigues et les appréhensions qu'avait fait naître la répétition de l'après-midi.

* * *

La seconde séance administrative s'ouvrit le 3 août, à 8 heures. Elle était consacrée à l'examen des comptes, aux nominations

¹ PAUL-MARIE MASSON, *Berlioz*. Paris 1930, p. 194.

² *Protocole...*, p. 25.

³ *Gazette de Lausanne*, 5.8.1842.

⁴ Selon les procès-verbaux du comité, il fut tiré 40 fusées à 5 batz.

statutaires et à quelques propositions sans grand intérêt. Puis à 9 heures, comme la veille, les solistes et l'orchestre procédèrent dans la Cathédrale à une ultime mise au point.

Dès midi — le début du concert était prévu pour 2 heures et demie — les auditeurs commencèrent à pénétrer dans l'église. Le prix d'entrée ayant été fixé uniformément à 25 batz, il était naturel que chacun s'empressât de choisir sa place.

Pendant ce temps, chanteurs et instrumentistes se préparaient. Les dames avaient rendez-vous à 2 heures dans la grande salle de l'Académie ; les messieurs dans la salle du tribunal, à l'Evêché ; les membres de l'orchestre dans la chapelle de la Cathédrale, où ils devaient accorder leurs instruments.

Bientôt, une foule de 2300 personnes environ¹ occupait la nef, les bas-côtés et même les galeries supérieures. Une estrade, construite avec élégance et solidité par l'architecte Wenger², s'élevait jusque près de la galerie de l'orgue où étaient déployées les bannières des cantons suisses.

L'arrivée des exécutants, aux premiers rangs desquels se présentaient plus de deux cent cinquante jeunes choristes en robe et en voile blancs, produisit une vive émotion parmi les spectateurs³. Le publiciste Hurt-Binet, sur le mode lyrique en usage à cette époque, ne manqua pas de communiquer ses impressions aux lecteurs de la *Gazette* : « Le coup d'œil était grandiose et saisissant. On voyait contre les murs des bas-côtés les chanteurs vêtus de noir et décorés du ruban rouge brodé d'une lyre, insigne de la Société ; puis, entourées de ce cadre foncé, au milieu d'un océan de gaze et de satin d'une blancheur éblouissante, près de trois cents radieuses têtes de jeunes femmes. Du haut de la galerie, on eût dit autant de chérubins sortant d'un nuage. »⁴ Et l'*Album de la Suisse romande* de renchérir : « Ces deux cent soixante personnes du sexe offraient un tableau vivant rappelant ceux de Raphaël où des madones environnées de têtes d'anges évoluent dans les airs. »⁵

¹ Selon les comptes, il y eut exactement 2264 auditeurs payants.

² L'architecte Louis-Jean-Pierre Wenger, 1809-1861, fut municipal à Lausanne, puis inspecteur fédéral des poudres.

³ *Courrier suisse*, 5.8.1842.

⁴ *Gazette de Lausanne*, 5.8.1842.

⁵ *Album de la Suisse romande*, 1844, p. 31.

Enfin, dans un silence religieux, Mascheck donna le signal du départ. Pendant près de quatre heures, il allait demeurer « parfaitement maître de son peuple lyrique »¹.

L'on commença par la *Symphonie N° 5*, de Beethoven². Les critiques n'en parlèrent que sommairement. Tout au plus nous apprennent-ils que l'exécution racheta avantageusement la répétition hésitante de la veille³. On s'attacha à parler plutôt de l'œuvre que de son interprétation. Pour la *Gazette*, « l'exécution a été à la hauteur du sujet, c'est la louange la plus grande qu'on puisse décerner à l'orchestre ». Pourtant, un « auditeur bon juge » se risqua à émettre une opinion sur la réalisation obtenue par Mascheck : « On a pu remarquer combien l'orchestre était puissant dans les *forte*, et comme il savait aussi se modérer pour laisser entendre les charmants motifs dont Beethoven sème, comme autant de fleurs variées, ses belles compositions. »⁴

Pour un autre chroniqueur, « la première partie de la symphonie fut interprétée avec feu et sans la moindre hésitation. Un tel début exerça une influence favorable sur toute la suite. Les quelques légers accrocs qui se manifestèrent au cours du menuet⁵, difficile à réaliser, ne furent remarqués que par les connaisseurs, car grâce au calme et au sang-froid du chef, l'exécution continua à se dérouler normalement. »⁶

Tels sont les seuls renseignements qui nous soient parvenus sur ce début du concert. L'on peut en déduire que le public de 1842, pour qui l'audition de l'opus 67 de Beethoven constituait le premier contact avec la grande musique symphonique, était incapable de goûter pleinement aux beautés de l'œuvre et d'en apprécier l'interprétation.

Le programme comportait ensuite l'exécution intégrale du *Stabat mater*⁷, de Rossini. Fait digne de remarque, cette œuvre venait d'être éditée. Ainsi qu'on l'a déjà observé, les dirigeants de la Société helvétique étaient donc parfaitement au courant du

¹ *Courrier suisse*, 5.8.1842.

² C'est l'opus 67, en ut mineur.

³ *Gazette de Lausanne*, 5.8.1842.

⁴ *Protocole...*, p. 28.

⁵ En réalité, ce troisième mouvement porte le titre d'« Allegro ».

⁶ *Basler Zeitung*, 10.8.1842.

⁷ L'œuvre avait été éditée en 1841 et exécutée pour la première fois à Paris, le 7.1.1842.

mouvement musical européen et, au surplus, ne craignaient pas d'aborder l'étude d'une partition inconnue.

Cependant l'œuvre fut accueillie fort diversement. D'aucuns la considérèrent comme « le digne complément de la première partie du programme »¹. L'« auditeur bon juge » du *Protocole* fut généralement satisfait. Voici ses appréciations : « Le premier chœur, avec quatuor, cette exposition si dramatique et si saisissante du sujet, a produit beaucoup d'effet. L'air de ténor qui le suit est un des morceaux les plus suaves, et la belle voix qui le chantait (M. Mengis) lui a donné toute sa valeur. Le chœur sans accompagnement, avec récitatif de basse-taille (M. Vallotton), a été parfaitement exécuté et a généralement ému les auditeurs² ; nous pouvons en dire autant du quatuor N° 9 qui précède le finale. La fugue N° 10 est un morceau fort difficile pour des amateurs. Il avait été un moment question de la retrancher, mais grâce aux soins des artistes qui ont dirigé les chœurs et au zèle soutenu des choristes eux-mêmes, cette suppression, qui eût été regardée par quelques-uns comme un sacrilège, n'a point été faite. L'exécution du N° 10 a été bien au-dessus de ce que l'on pouvait attendre. Les soli ont été dits avec talent, et le public jouissait même de leurs qualités diverses. Ici plus de douceur, là plus d'éclat dans la voix ; ici une méthode plus formée, là des élans plus hardis. Les belles voix de MM. Mengis et Vallotton et de M^{mes} Gaugler³ et Mascheck ont été surtout remarquées⁴ et convenaient parfaitement à l'étendue du grand vase où se donnait le concert. »⁵

D'autres, au contraire, jugèrent le *Stabat* avec sévérité. Pour eux, les réminiscences théâtrales dont il était farci s'accordaient mal avec « l'œuvre grande, large et profondément sentie de Beethoven »⁶. Ce fut aussi l'avis exprimé par le correspondant de la *Basler Zeitung*⁷. Ce journaliste estimait que la partition de

¹ *Gazette de Lausanne*, 5.8.1842.

² C'est le numéro 5 de la partition.

³ Née en 1795, elle avait épousé Louis Gaugler, de Soleure. Elle vécut à Lausanne de 1835 à 1842.

⁴ D'autres solistes participèrent à l'exécution du *Stabat*. Ce furent l'une des filles du comptable Louis Martorelli, de Turin, qui vécut à Lausanne de 1827 à 1844 ; Jean-Louis Schaller, médecin à Fribourg ; puis François-Albert-Agathon de Haller.

⁵ *Protocole...*, p. 28 s.

⁶ *Album de la Suisse romande*, 1844, p. 31.

⁷ *Basler Zeitung*, 9.8.1842.

Rossini, considérée comme musique d'église, n'avait aucune valeur, qu'elle manquait d'unité et de majesté. « Si on la faisait écouter à un aveugle qui ne sait pas le latin, écrivit-il, il croirait se trouver bien davantage au théâtre qu'à l'église. Chaque morceau en soi sonne agréablement grâce à une instrumentation brillante, encore que la mélodie ne soit pas toujours originale ; mais il n'existe aucun lien entre eux. » Enfin, dans la *Revue suisse*, même son de cloche : « Le *Stabat* est trop dramatique et trop extérieur. M^{me} Bost¹, une de nos bonnes cantatrices, le taxe d'hypocrisie. »²

Lisons encore, toujours à propos du *Stabat*, une évocation du temps signée D^r Muller : « Des nuages ayant voilé le ciel pendant le concert, la pénombre succéda bientôt à la clarté. Mais ce moment fut court et bientôt un soleil radieux reparut dans toute sa splendeur. On eût dit que cette transition de lumière devait servir d'accompagnement à l'œuvre. En effet, l'obscurité commença au moment où l'on chantait les mots suivants :

*Cujus animam gementem
Contristantem et dolentem
Pertransivit gladius.*

Elle augmenta même pendant le passage

*Mater unigeniti
Quae maerebat et dolebat
Et tremebat.*

Mais, à l'instant précis où le soprano attaqua

Inflammatum et accensum,

les rayons du soleil percèrent de nouveau ; puis, le quatuor étant arrivé à la conclusion :

*Fac ut animae donetur
Paradisi gloria,*

un flot de lumière répandit partout sa splendeur éclatante. »³

¹ Louisa Bost était la femme du pasteur Jean-Augustin Bost. Elle vécut à Lausanne de 1841 à 1844.

² *Revue suisse*, 1842, p. 542.

³ *Album de la Suisse romande*, 1844, p. 30.

Après avoir relaté les circonstances pittoresques qui entourèrent l'exécution du *Stabat*, le D^r Muller ajouta quelques appréciations sur l'œuvre et sur sa réalisation. Mascheck, selon lui, réussit à donner un tour délicat à son interprétation et à faire passer avec goût le style théâtral qui règne dans cette partition. Et notre narrateur de se demander : « Rossini a-t-il bien compris ce poème ¹ écrit avec la foi la plus ardente ? S'en est-il pénétré vraiment ? Il est possible que ce compositeur rende avec bonheur les passions d'ici-bas ; mais les douleurs célestes ?... »

D'un autre côté, le D^r Muller fut vivement frappé par la voix du ténor valaisan Mengis, « jeune homme blond, plein de force, à la poitrine large et développée, beau comme un souverain. Comparable à Nourrit ², il atteindra un jour la célébrité de Rubini. » ³ Effectivement, Mengis devint l'un des chanteurs d'opéra les plus connus de son temps.

Après la première partie du concert, une interruption d'une demi-heure permit au comité d'offrir, sous l'orchestre ! des rafraîchissements aux dames ; quant aux messieurs, ils purent s'en procurer dans un local voisin de l'église, mais sous la condition expresse de regagner leurs places assez tôt ⁴.

La seconde partie du programme était consacrée tout entière à la symphonie-cantate de Mendelssohn, connue sous le nom de *Lobgesang* ⁵. L'auteur avait été invité au concert et avait promis de s'y rendre après avoir dirigé la même œuvre à Dusseldorf. Les Lausannois lui avaient réservé un appartement à l'Hôtel du Faucon. Le 2 août, le *Nouvelliste*, mal renseigné, déclarait que Mendelssohn était dans nos murs, et exprimait le vœu qu'il voie, dans la tentative faite par des amateurs, « un hommage rendu au talent d'un compositeur illustre, et non la présomption d'avoir réussi en tous points » ⁶. Mais c'était une fausse alerte. Mendelssohn, retardé en chemin contre son gré, ne devait arriver que le lendemain, pour le concert des solistes.

¹ On attribue généralement les paroles du *Stabat* au moine Jacopone da Todi (XIV^e siècle).

² Adolphe Nourrit, 1802-1839, célèbre ténor français.

³ Giovanni-Battista Rubini, 1794-1854, ténor virtuose italien.

⁴ *Directions pour les membres de la Société helvétique de musique*. Lausanne 1842, p. 6.

⁵ C'est l'opus 52. Il fut créé à Leipzig le 25 juin 1840 pour le 400^e anniversaire de l'invention de l'imprimerie.

⁶ *Nouvelliste vaudois*, 2.8.1842.



Couverture de la partition autographiée par Spengler

Le *Lobgesang* avait été traduit en français par le pasteur Louis Roux, de Meyriez, et autographié par la maison Spengler à Lausanne¹. Chacun se plut à reconnaître le grand mérite de cette adaptation, où Louis Roux avait fait montre d'une connaissance parfaite de la prosodie. La *Revue suisse* se fit un devoir de renseigner le public sur son travail : « Pour chaque note de musique, il a choisi des syllabes convenables, longues pour les longues, brèves pour les brèves. Il en est résulté pour les chanteurs une facilité qu'ils trouvent rarement, et pour les auditeurs une intelligence claire de la musique... Depuis de longues années, M. Roux a médité sur cet accord entre les paroles et la mélodie ; il a compris que la musique doit commander à la poésie. »²

Laissons maintenant à l'« auditeur bon juge » le soin de narrer la fin du concert :

La symphonie qui sert d'introduction au *Lobgesang* et qui se lie si bien à ce bel ouvrage a été fort bien rendue. Les nuances ont été observées et les soli variés d'instruments à vent exécutés avec précision et avec goût.

Le premier chœur³ a été chanté avec vigueur. Nous pouvons dire, à cette occasion, que dans l'exécution du *Lobgesang*, les chœurs ont rivalisé avec les soli pour faire ressortir toutes les beautés de ce chef-d'œuvre. Le N^o 5, duo des deux soprani avec chœur, est un morceau achevé que tous les auditeurs ont entendu avec une vraie satisfaction, quelques-uns même avec enthousiasme ; il était chanté par M^{mes} Gaugler et Gaullieur⁴. Le beau récitatif de ténor⁵, qui vient après « Quand du trépas l'effroi glaçait mon âme », a été dit par M. Mengis d'une manière saisissante, ainsi que la réponse du soprano qui le termine si heureusement.

Le public n'a pas entendu sans émotion le Cantique de Luther⁶, chanté sans accompagnement par la masse imposante des choristes. Ce chant d'église est intercalé dans le *Lobgesang* de manière à y produire un effet admirable. Enfin la fugue finale⁷ a été vraiment enlevée, malgré

¹ Le Musée du Vieux-Lausanne en a conservé un exemplaire.

² *Revue suisse*, 1842, p. 546 s.

³ C'est « Gloire à ton nom » (numéro 2 de la partition).

⁴ Lina-Bernardine Humbert-Droz était l'épouse du publiciste et historien Henri Gaullieur qui rédigea le *Nouvelliste* de 1837 à 1845. On lit dans la *Gazette* du 9.8.1842 : « M^{me} Gaullieur, cette musicienne consommée, a déchiffré pour la première fois, à la répétition générale, le morceau qu'elle a fait entendre. »

⁵ C'est le numéro 6.

⁶ C'est le numéro 8. Il s'agit, en réalité, d'un air écrit par Crüger en 1649, qui fut harmonisé deux fois par Bach et que Mendelsshon a repris dans une nouvelle harmonisation.

⁷ C'est le numéro 10.

quelque bruit occasionné par la sortie d'un certain nombre d'auditeurs qui désiraient éviter la foule (*Nil novi...!*) Le *rallentando* de la fin, avant la reprise du motif qui commence et qui termine l'œuvre ¹, a fait bien voir que le chef d'orchestre habile qui dirigeait était parfaitement maître de ses voix comme il l'était de l'orchestre entier ².

Pendant que l'auditoire se laissait gagner par l'émotion, le chroniqueur de la *Gazette* trouva le moyen de faire une singulière observation acoustique en se faufilant sous l'échafaudage de l'orchestre :

De là, écrivit-il, on n'entend pas distinctement le violon, le violoncelle, etc., mais on croit ouïr un seul instrument géant. L'effet en est magique ³.

Au surplus, les observations scientifiques d'Oscar Hurt-Binet ne l'empêchèrent nullement de jouir du concert et de l'apprécier. Aussi adresse-t-il, pour finir, ses compliments au chef d'orchestre :

Mascheck était l'âme de ce corps immense, et son bâton de mesure le sceptre le plus obéi de l'Europe. Son trône était entouré de sujets dociles ; il régnait sur eux de toute la hauteur de son talent. Si tous les gouvernements savaient conserver la mesure qu'il avait établie sous sa domination despotique, mais habile et savante, on ne mettrait plus en question l'harmonie du concert européen ⁴.

Pour finir, voici la conclusion qui s'imposa au rédacteur de la *Revue suisse* :

Le concert a réussi au gré de tous les vœux. L'ensemble, si difficile à obtenir dans un orchestre composé essentiellement d'amateurs, l'exécution sentie, les dons naturels, le talent, le dévouement des personnes qui ont bien voulu apporter leur aide, la solennité du lieu, la musique grave et religieuse qui s'y faisait entendre, tout s'est réuni pour laisser aux auditeurs une impression profonde et heureuse qui ne s'effacera jamais. On peut trouver ailleurs des talents consommés, entretenus à grands frais, réunissant toutes leurs ressources pour une exécution irréprochable et pour le plus grand effet de l'art. L'esprit de ce concert ne se retrouvera que sur le sol de la Suisse. Nulle part ailleurs l'âme ne

¹ Autrement dit, avant les dix dernières mesures.

² *Protocole...*, p. 29 s.

³ *Gazette de Lausanne*, 5.8.1842.

⁴ *Gazette de Lausanne*, 5.8.1842.

pourra mieux s'abandonner aux charmes de l'harmonie et à ses inspirations. Où trouver des voix plus fraîches et plus pures, des exécutants plus dévoués que chez ces modestes amateurs poussés par l'amour de leur art et la fraternité helvétique, et qui sont venus pour exprimer les sublimes pensées d'un Beethoven ou d'un Mendelssohn? ¹

L'éloge était de taille. Cependant de tels compliments ne pouvaient émaner que d'un amateur. Voilà pourquoi il est bon de connaître aussi l'avis d'un professionnel, en l'occurrence le directeur du Conservatoire de Genève, Nathan Bloc ².

Cet artiste si distingué et si modeste, écrit le *Courrier suisse*, voudrait que la préparation de chaque concert helvétique fût l'œuvre d'une année entière. C'est-à-dire que, une fois le canton désigné, un chef d'orchestre y fût appelé pour préparer le concert; que le choix des morceaux fût promptement arrêté; que le chef reçût même quelques subventions pour organiser les apprêts dans les cantons qui paraîtraient devoir fournir les plus forts contingents, et pour donner de l'unité aux études. Si l'on a déjà beaucoup obtenu avec des moyens très imparfaits, il est facile de prévoir à quels succès l'on pourrait prétendre en adoptant ce système. On pourrait même établir un chef permanent pour notre musique suisse. Les concerts acquerraient bientôt un renom qui les rendrait très productifs et cette circonstance tournerait à l'avantage de l'art ³.

Les déclarations de Nathan Bloc reproduites dans le journal lausannois permettent donc de supposer que le résultat artistique proprement dit du concert donné à la Cathédrale avait laissé passablement à désirer. Ce qu'on avait cherché avant tout et une fois de plus, c'était l'exaltation du sentiment patriotique.

* * *

Faute d'un local plus vaste, le repas obligatoire traditionnel fut servi dans la nouvelle halle au blé ⁴, que la Municipalité avait gracieusement mise à la disposition des musiciens. Les socié-

¹ *Revue suisse*, 1842, p. 540 s.

² Nathan Bloc, violoniste et chef d'orchestre, dirigea le Conservatoire de Genève entre 1835 et 1849. (BOCHET, *Le Conservatoire de Genève*. Genève 1935.)

³ *Courrier suisse*, 12.8.1842.

⁴ Ce bâtiment fut construit sur la Riponne en 1840 selon les plans de l'architecte Henri Fraisse. Il fut démoli en 1933.

taires y étaient admis gratuitement tandis que les choristes et les instrumentistes pouvaient y participer moyennant une finance de 30 batz.

La Grenette, ainsi qu'on l'appelait, avait été aménagée à double fin : pour le banquet et pour le bal constitutionnel du lendemain. Le peintre Joseph Bonnet ¹, maître à l'École moyenne, le comte de Gouvernet ² ainsi que le chanteur et peintre de Haller ³ s'étaient chargés de la décoration. Les colonnes avaient été reliées par des cloisons recouvertes de draperies aux couleurs helvétiques. Onze énormes lustres portant des centaines de quinquets jetaient leurs feux dans ce magnifique salon. Les écussons des vingt-deux cantons surmontaient les colonnes ; la croix fédérale se détachait au centre de l'estrade destinée à l'orchestre Baer, de Zurich. Au-dessus des musiciens brillaient, en lettres d'or, deux noms illustres : Mendelssohn et Rossini ⁴.

Trois cent quatre-vingt-douze convives assistaient au banquet. On avait fait venir d'Aigle « deux fustes de vin de 1839 contenant 1448 pots vaudois à 5 batz ». Or un pot équivalait à plus d'un litre !... Qu'on se rassure cependant : les comptes nous dévoilent que le vin ne fut pas consommé entièrement puisqu'on se préoccupa plus tard d'en revendre le solde.

S'il faut ajouter foi à la narration d'Oscar Hurt-Binet, le service fut détestable : « L'un ne pouvait se procurer que du jambon ; l'autre mangeait du poulet, sa seule ressource ; un troisième n'avait que de la galantine ; celui-ci se bourrait de veau froid ; celui-là rompait son jeûne avec des prunes vertes ; un bout de table regorgeait de bouteilles de vin tiède tandis qu'un autre avait soif ; pas une carafe d'eau sur les tables ; ni sel, ni

¹ Joseph-François Bonnet, né en 1810, de Saint-Marcellin (Isère), séjourna à Lausanne à partir de 1838. De 1839 à 1844, il enseigna le dessin à l'École moyenne et à l'École supérieure des jeunes filles. Il partit pour Rome à la fin de 1844. On lui doit le tableau « Les cadets à Lutry », fait en 1843. Il mourut à Fribourg en 1894.

² Le comte A. de Gouvernet, né en 1806, était le fils du marquis Frédéric-Séraphin de la Tour du Pin-Gouvernet, homme politique français mort à Lausanne en 1837. Cette famille séjourna dans notre ville de 1836 à 1842.

³ Voir p. 43, n. 3.

⁴ Certains sociétaires regrettèrent que le luxe ait été poussé si loin. Ils craignaient que, continuant sur ce pied, la Société helvétique ne perde sa simplicité primitive au détriment de son but patriotique et national. (Voir en particulier la *Basler Zeitung* du 9.8.1842.)

poivre, ni moutarde ; un sommelier pour cinquante convives, une assiette à toutes fins par personne. »¹

Malgré de telles vicissitudes, la cordialité la plus franche ne cessa de régner au cours de ce fameux banquet. D'innombrables toasts furent portés. Qu'on en juge : à la Confédération, au canton de Vaud, au Grand Conseil, au Conseil d'Etat, à la Municipalité, à Mendelssohn, à Rossini, à Mascheck, à la Société helvétique, aux dames, aux exécutants, au conseiller d'Etat Jaquet, au comité... Ouf ! Un discours du conseiller d'Etat Druey sur le culte des beaux-arts dans les républiques² fut longuement acclamé. Des chœurs en français ou en allemand alternaient avec des soli ou avec des morceaux joués par la musique Baer, de Zurich. Le poète Jean-Jacques Porchat enflamma l'auditoire en exécutant, sur l'air « Du Dieu des bonnes gens », quelques strophes intitulées *L'Harmonie en Suisse*³. Les solistes Armand Vallotton et Joseph Mengis se taillèrent un grand succès, le premier en interprétant, sur une musique de Grast⁴, un poème d'Hurt-Binet intitulé *L'Harmonie helvétique*⁵.

Pendant que les sociétaires étaient réunis fraternellement autour des tables de la Grenette, le préfet Auberjonnois⁶ avait convié les dames dans sa magnifique campagne de Beau-Site. Grâce à l'affabilité de la maîtresse de céans, les invitées purent se délasser agréablement des fatigues de la journée en se promenant dans les jardins illuminés à leur intention, ou en goûtant aux rafraîchissements variés qui étaient servis dans le salon de l'hospitalière demeure. Le charme de cette fête nocturne atténua sans doute chez ces dames le regret de n'avoir pu être admises au

¹ *Gazette de Lausanne*, 9.8.1842. Il est amusant de confronter les dires d'Oscar Hurt-Binet et les termes mêmes de la convention passée avec le restaurateur : « Chaque table de cent convives devra recevoir 4 jambons, 4 langues fumées, 4 pâtés, 4 galantines, 6 plats de chapons rôtis, 2 rosbifs, 2 culottes de veau, 4 salades vertes, 4 salades italiennes et 4 tourtes. Chaque convive recevra une bouteille de vin d'Yvorne 1839. »

² Le texte de ce discours, qui parut intégralement dans le *Nouvelliste vaudois* du 9.8.1842, n'ajoute pas grand-chose à la gloire de l'homme d'Etat vaudois.

³ Ce poème est reproduit dans le *Courrier suisse* du 5.8.1842.

⁴ Le Genevois Franz Grast, 1803-1871, est connu entre autres par ses *Fêtes des Vignerons* de 1851 et de 1865. (REFARDT, *op. cit.*)

⁵ *Gazette de Lausanne*, 5.8.1842.

⁶ Victor-Wilhelm-Louis Auberjonnois, 1805-1871, fut préfet de Lausanne de 1837 à 1845.

banquet helvétique, dont la tradition interdisait l'accès aux « personnes du sexe ».

* * *

Le second concert eut lieu le jeudi, dans la Cathédrale de nouveau, ce qui provoqua des critiques sévères. Car le public trouvait déplacé qu'on présentât dans une église un programme composé presque entièrement de morceaux d'opéra. La seule excuse que le comité pouvait invoquer à sa décharge était l'absence d'une salle de concert assez vaste pour recevoir autant de musiciens et un aussi grand nombre d'auditeurs. Notons en passant que la question d'une grande salle de musique était pendante depuis 1823 et qu'elle l'est toujours en 1967 !...

Le concert débuta par une *Ouverture* dédiée à la Société helvétique par Franz Grast, qui s'était fait connaître à Lausanne en 1836 par une cantate patriotique écrite à l'occasion du Tir fédéral¹. La *Gazette* prit la peine d'entrer dans le détail : « Après quelques mesures d'introduction d'un style large et un andante d'un caractère mystérieux — que l'auteur semble avoir placé là comme pour saluer la majesté du temple et faire absoudre la témérité d'un concert profane dans cette Cathédrale — vient un allegro brillant dont les motifs se développent avec élégance et franchise jusqu'à une péroraison chaleureuse, où l'une des principales mélodies est reprise par toute la masse de l'orchestre. »² Mais selon d'autres avis, cette ouverture ne brillait pas par son originalité. Mascheck lui-même, avant de la diriger, l'avait qualifiée d'« assez légère composition ».

Les deux autres morceaux qui pouvaient être joués sans inconvénient dans une église étaient d'abord une pièce pour cor anglais, composée et exécutée par le Zurichois Methfessel³ ; puis la *Symphonie concertante* pour quatre violons et orchestre⁴, de Maurer⁵, interprétée par les Genevois Schunke⁶ et Goetz⁷

¹ *Gazette de Lausanne*, 5.8.1842.

² *Ibid.*

³ Ernest Methfessel, 1811-1886, était directeur de musique à Winterthour (REFARDT, *op. cit.*).

⁴ C'est l'opus 55.

⁵ Ludwig-Wilhelm Maurer, 1789-1878, compositeur allemand.

⁶ Ce pouvait être ou Adolphe ou Hugo Schunke, tous deux professeurs de musique à Genève, et qui assistèrent tous deux à la fête de Lausanne. Les procès-verbaux indiquent « Schunke, cadet ».

⁷ Goetz était probablement l'artiste qui devint professeur de violon au Conservatoire de Genève de 1857 à 1868 (BOCHET, *op. cit.*, p. 149).

collaborant avec les Lausannois Marlemont-Vet¹ et Jules Hoffmann².

Toutes les autres productions étaient des extraits d'opéras composant un programme hétéroclite et visant avant tout à mettre en relief les talents d'un certain nombre d'artistes et de dilettantes. Ainsi, l'on entendit deux fragments de *Lucie de Lammermoor*³, soit un duo pour soprano et ténor chanté par M^{me} Mascheck et par Joseph Mengis ; puis un duo exécuté par ce dernier avec la collaboration d'une basse de Milan, Ch. Besana, arrivé le matin même à Lausanne⁴.

Le violoncelliste lausannois Charles Schrivaneck déploya son talent dans une fantaisie sur *Il Bravo*⁵, de Mercadante, composée par Seligmann⁶. Alors que, pour le correspondant de la *Basler Zeitung*, la finesse de son jeu disparaissait dans l'immensité de l'église⁷, le chroniqueur de la *Gazette* rapportait que cet artiste fut écouté « avec un plaisir marqué » et qu'il avait su « tirer un parti merveilleux de son instrument ». Selon la même source, « son jeu est facile, et la précision qu'il apporte à rendre les détails ne nuit en rien au fondu de l'ensemble »⁸.

M^{me} Gaugler, soprano⁹, chanta « avec une rare perfection »¹⁰ un air du *Crociato*¹¹, de Meyerbeer. De son côté, le clarinettiste Ott-Imhof¹², de Zurich, se fit admirer dans un pot-pourri sur l'opéra *Jessonda*¹³, de Spohr, avec accompagnement d'orchestre, morceau arrangé par Otto Gerke¹⁴. Outre un trio tiré d'*Anna Bolena*¹⁵, de Donizetti, pour soprano, ténor et basse, chanté par M^{me} Gaugler, Ch. Besana et Joseph Mengis, le concert prit fin

¹ C. Marlemont-Vet, ancien membre de la chapelle royale des Pays-Bas, séjourna à Lausanne de 1841 à 1842.

² Voir p. 40, n. 4.

³ Opéra de Donizetti créé à Naples en 1835.

⁴ Les procès-verbaux mentionnent que Ch. Besana, « excellente basse-taille », était banquier à Milan.

⁵ Opéra créé à Milan en 1839.

⁶ Hippolyte-Prosper Seligmann, 1817-1882, violoncelliste français.

⁷ *Basler Zeitung*, 10.8.1842.

⁸ *Gazette de Lausanne*, 5.8.1842.

⁹ Voir p. 55, n. 3.

¹⁰ *Gazette de Lausanne*, 5.8.1842.

¹¹ Il s'agissait de l'« Hymno di morte ». L'opéra avait été représenté pour la première fois à Venise en 1824.

¹² Voir page 27, n. 10.

¹³ Opéra représenté pour la première fois à Cassel en 1823.

¹⁴ Né en 1807, il fut l'élève de Spohr.

¹⁵ Opéra créé à Milan en 1822 et représenté à Paris en 1831.

sur une œuvre de jeunesse de Beethoven, *Ah! Perfido*¹, qui fut présentée par M^{me} Ernst-Seidler, de Zurich².

D'une manière générale, le concert des solistes parut trop long. De plus, au lieu de profiter de l'orchestre qu'on avait pourtant sous la main, on fit accompagner des airs d'opéra par un simple piano tenu par l'artiste genevois Bonoldi³. Celui-ci, malgré son talent, ne pouvait suppléer à la puissance et à la couleur de l'orchestre. Enfin, les solistes étaient de valeur inégale. Tandis qu'on eut lieu de complimenter le violoncelliste Schrivaneck, le clarinettiste Ott-Imhof, ou encore Ernest Methfessel pour son solo de cor anglais, en revanche on formula des réserves sur l'exécution du quatuor de Maurer, dont les interprètes n'avaient pas l'habitude de jouer ensemble et, de surcroît, n'avaient pas les mêmes aptitudes musicales⁴.

Au surplus, le public avait dû se rendre compte inconsciemment du moindre intérêt qu'offrirait pour lui le concert des solistes puisque les comptes n'indiquent que 954 billets vendus au lieu de 2264 pour le concert de la veille. Il est vrai que l'auditoire était plus choisi et que la seule présence de Mendelssohn suffisait à faire oublier le grand nombre de places inoccupées.

En effet, l'illustre musicien de Leipzig était arrivé juste après l'exécution du *Lobgesang*, mais assez tôt pour assister au petit concert. Le comité songea un instant à offrir au maestro une répétition de son œuvre. Il fallut y renoncer vu la fatigue des exécutants et surtout par manque de temps⁵. D'un autre côté, on avait caressé l'espoir que Mendelssohn consentirait à improviser au cours du concert des solistes. Mais il n'accepta pas à cause des conditions acoustiques défavorables de la Cathédrale. Car, selon la *Gazette*, il aurait couru le risque de « compromettre sa réputation en se faisant entendre dans un vase trop considérable pour les ressources qu'un piano peut offrir »⁶. Il se contenta donc de prendre place parmi les auditeurs. Le concert

¹ C'est l'opus 65 (1796).

² Le programme du concert des solistes est reproduit intégralement dans le *Protocole...*, p. 34 s.

³ François Bonoldi, de Milan, fut professeur de chant au Conservatoire de Genève de 1835 à 1845 (BOCHET, *op. cit.*, p. 153).

⁴ *Basler Zeitung*, 10.8.1842.

⁵ *Gazette de Lausanne*, 5.8.1842.

⁶ *Gazette de Lausanne*, 9.8.1842. *Nouvelliste vaudois*, 9.8.1842.

terminé, il voulut bien exprimer aux exécutants la satisfaction qu'il avait éprouvée en les écoutant ¹.

* * *

Le bal débuta le soir, dès 8 heures, dans la Grenette. Aux deux extrémités de la salle, on avait aménagé des estrades destinées aux spectateurs. Parmi ceux-ci, l'on remarquait le maréchal de Marmont, duc de Raguse ² ; le secrétaire d'Etat britannique Ellis ; James Fazy, le savant publiciste ³ ; et surtout Mendelssohn, qui fut pendant quelques instants le point de mire de la foule. Hurt-Binet ne put résister au désir de croquer sa silhouette : « A la première vue, M. Mendelssohn n'a, dans sa personne, rien de remarquable ; il est d'une taille au-dessous de la moyenne ; sa figure est douce, encadrée de petits favoris noirs. Mais si vos yeux se rencontrent avec les siens, l'étincelle électrique vous émeut ; son regard est pétillant de génie, et son maintien plein d'un certain laisser-aller artistique. Il nous a paru avoir près de 40 ans. » ⁴

Un orchestre comprenant plus de trente musiciens placés sous la direction du bassoniste A. Kùchler, de Zurich, était installé sur l'un des côtés de la salle. Ces instrumentistes avaient été recrutés à Zurich, à Berne, à Fribourg, à Genève et à Lausanne. Parmi eux, notons la présence du contrebassiste Isaac Hoffmann ⁵, frère de Georges-François, ainsi que celle de Frédéric Mouton, dont les Lausannois purent apprécier le grand talent de violoniste pendant plusieurs décennies ⁶.

La légère froideur qui se manifesta tout d'abord entre gens qui se connaissaient à peine ne dura que peu de temps. « Entraînées par l'orchestre, les plus fières et les plus jolies aristocrates

¹ Profitant de son séjour à Lausanne, Mendelssohn confia à son album de voyage deux charmants dessins au crayon représentant l'un, la Cathédrale, l'autre, le port d'Ouchy. Voir *Souvenirs d'un voyage en Suisse*, Bâle 1966.

² Auguste-Frédéric-Louis Viesse de Marmont, 1774-1852 (Larousse).

³ Sur James Fazy, consulter le *DHBS*.

⁴ *Gazette de Lausanne*, 5.8.1842.

⁵ Isaac Hoffmann, 1788-1843, instructeur trompette et contrebassiste (BURDET, *La musique dans le Pays de Vaud...*, p. 593).

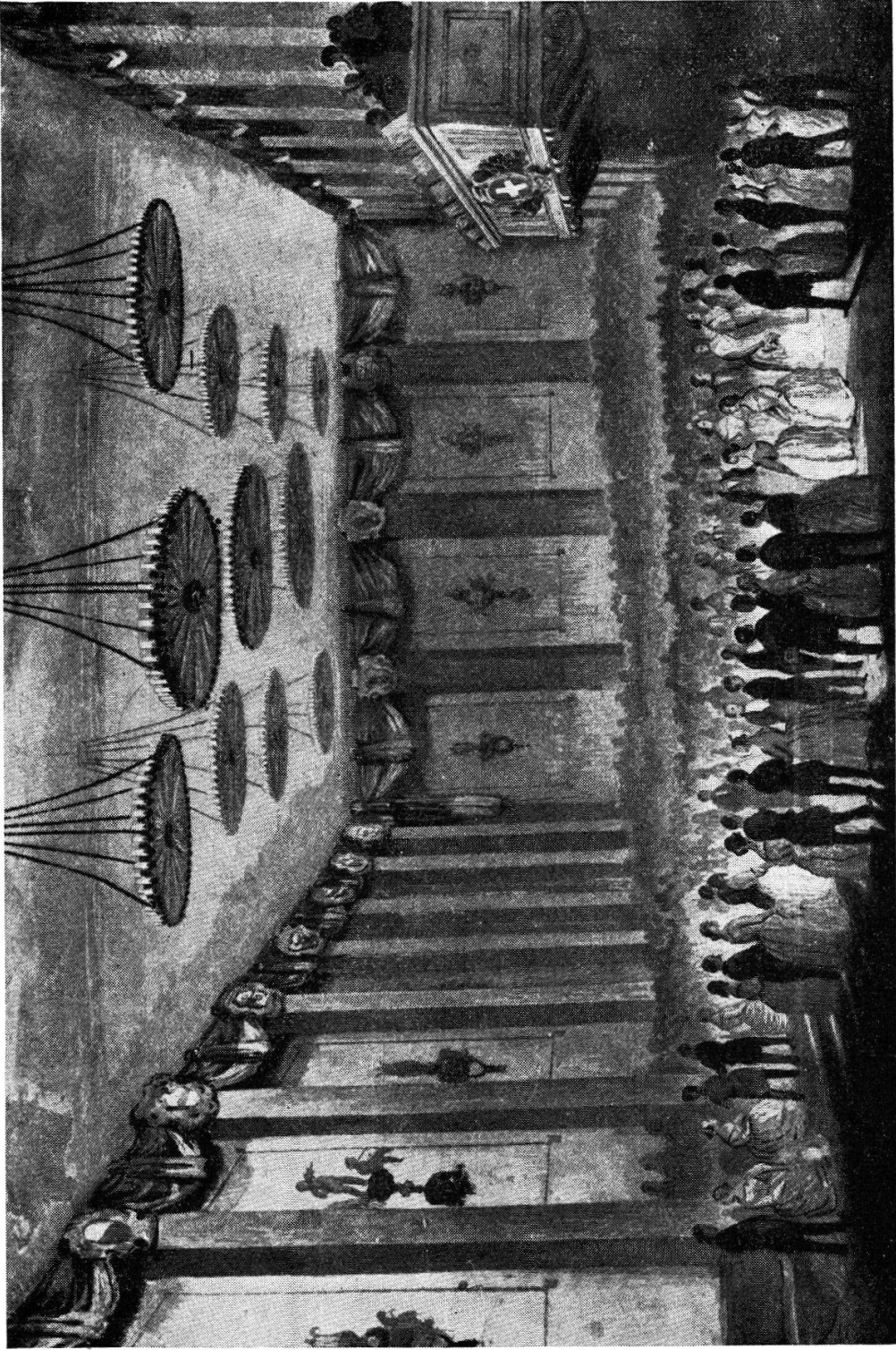
⁶ Jean-Frédéric Mouton, 1825-1889, étudia le violon à Lausanne et à Paris. Dès 1848, il joua un rôle de premier plan dans la vie musicale lausannoise.

donnèrent l'exemple de l'entrain et de la gaieté. Dès que quelques danseuses à noms historiques eurent fait deux tours de valse, glissé trois pas de galop et entamé un quadrille, tous les jupons de Panurge sautèrent après elles. Le bal a donc été un bal national dans toute l'acception du mot, tant et si bien qu'on dansait



Médaille commémorative gravée par Siber

BAL
en l'honneur de la Société Helvétique de Musique
Jeudi 4 Août 1842
à la nouvelle **GRENETTE**, place de la Riponne.
Le Bal commencera à 8 heures.
Prix L. 6., 90 rappes, soit 10 Francs de France.
On offre le thé gratuitement, le reste se paye à la carte.
Lith Spengler et Cie



Bal du 4 août 1842

encore au petit jour. » Ainsi s'exprima la *Gazette*, sous la signature d'Hurt-Binet ¹.

Malgré l'euphorie où il était plongé, le chroniqueur dut reconnaître pourtant que les organisateurs avaient été débordés. Aussi décrivit-il, en plaisantant, certains autres aspects de ce bal mémorable : « Les dames étaient obligées de changer de chaussures et de rajuster leurs atours devant six mille spectateurs, ce qui était à la fois incommode et inconvenant. Les vestiaires étaient arrangés avec peu de soin et les clous trop courts pour supporter les chapeaux. Aussi un grand nombre de couvre-chefs ont-ils été perdus ou échangés ; tel qui était venu au bal avec un castor neuf est-il retourné à son domicile nu-tête ou avec un vieux feutre, les coiffures étant tombées pêle-mêle par terre et n'ayant pu être reconnues par leurs propriétaires...

» Les rafraîchissements étaient à 36 degrés centigrades au-dessus de zéro ; quant aux soupers particuliers, jamais déri-sion ne fut plus complète : on nous a servi du vin gazeux pour du champagne français, un morceau de semelle en guise de langue salée et un os relié en parchemin sous prétexte de poulet. Dès que cent personnes furent à table, les verres manquèrent et l'on dut boire à la bouteille ; c'était assez champêtre, mais peu agréable. » ²

Les danseurs ne s'en amusèrent pas moins jusqu'à l'aube. Enfin, vers 5 heures du matin, lorsque le rideau s'abassa sur le dernier acte du Concert helvétique, tandis que nos Confédérés regagnaient leurs diligences, leurs voitures ou leurs chaises de poste, une belle perspective s'ouvrait à l'horizon pour les musiciens vaudois : la création d'une « Société cantonale de musique » placée sous la direction du héros de la fête, Ernest Mascheck.

* * *

Du point de vue pécuniaire, la fête de Lausanne fut une réussite. En ce qui concerne les concerts proprement dits, sur un total de recettes de 7882 fr. 35, les dépenses laissèrent un bénéfice net de 301 fr. 85 au profit de la caisse centrale de la

¹ *Gazette de Lausanne*, 5.8.1842.

² *Gazette de Lausanne*, 9.8.1842.

Société helvétique. Quant aux frais relatifs aux réceptions et au bal, ils s'élevèrent à 17 649 fr. 75, c'est-à-dire plus du double des dépenses consenties pour les concerts ! Mais grâce aux précautions prises, le comité n'eut à réclamer que la minime somme de 3 fr. 45 à chacune des personnes qui avaient souscrit au fonds de garantie ¹.

Cependant, le principal résultat du Concert helvétique de 1842 fut d'une part l'inscription de vingt-neuf nouveaux membres vaudois ² et surtout, d'autre part, la fondation d'une Société cantonale de musique destinée à réunir d'une manière régulière et permanente les amateurs et les artistes. En somme il s'agissait de rappeler à la vie la défunte « Société de musique » à laquelle, on s'en souvient, le concert de 1823 avait donné une si vive impulsion ³. Les statuts de la nouvelle association furent admis au cours d'une séance tenue le 11 août déjà ⁴. L'historien Auguste Verdeil ⁵, nommé président, s'entoura d'un groupe de collaborateurs dont faisaient partie le professeur Edouard Chavannes, le syndic Edouard Dapples, l'avocat Jules Koch ⁶, le pasteur Georges Meylan ⁷, enfin Edouard Thurneysen, de Morges ⁸. Soixante-quatre personnes répondirent à l'appel et le maestro Ernest Mascheck fut engagé comme chef d'orchestre.

De même que sa devancière, la nouvelle société comprenait une section instrumentale et une section vocale. Elle se proposait de présenter chaque année au public un grand concert spirituel et six concerts ordinaires. Enfin, elle s'attachait Mascheck en qualité de chef pour une durée de trois ans.

Les progrès furent rapides et Mascheck devint indiscutablement l'âme de la vie musicale du chef-lieu ⁹. Au printemps 1843, il fut nommé maître de chant à l'École normale pour remplacer

¹ Comptes déposés au Musée du Vieux-Lausanne. *Courrier suisse*, 7.2.1843.

² Voir p. 50. Leur liste se trouve aux p. 86-87 du *Protocole...*

³ Voir p. 30.

⁴ *Feuille d'Avis de Lausanne*, 9.8.1842. *Nouvelliste vaudois*, 12.8.1842.

⁵ Auguste Verdeil, 1795-1856, médecin et historien (*DHBS*).

⁶ Jules Koch, 1811-1879 (*DHBS*).

⁷ Voir p. 35, n. 7.

⁸ Edouard Thurneysen, 1789-1869, était originaire de Bâle. C'est à lui qu'André Spaeth, organiste à Morges, avait dédié ses trois quatuors, opus 107.

⁹ En 1843, son portrait, exposé au Musée Arlaud, obtint un grand succès. Cette œuvre était due à François-Simon Bidau, de Besançon, qui fut maître de dessin à l'École normale de 1839 à 1844.

Louis Corbaz, qui venait de mourir. A plusieurs reprises, il sut faire appel à des artistes du dehors avec lesquels il organisa des concerts. Sa femme et lui se produisirent maintes fois en public. Quant à la Société cantonale, elle fit un bond en avant considérable qu'on peut mesurer par la nomenclature des œuvres inscrites sur les programmes ainsi que par l'enthousiasme des comptes rendus.

A l'expiration des trois ans pour lesquels il s'était engagé, Mascheck céda aux sollicitations des musiciens lausannois et promit de rester à leur tête encore un certain temps. Hélas, que se passa-t-il ? Probablement le relâchement fatal qui fait suite à un effort quelque peu prolongé... Le fait est qu'à la fin de 1846, le maestro donna son congé. C'en était fait des belles années de la Société cantonale de musique. Elle avait vécu quatre ans...

De Fribourg (1843) à Zurich (1867)

Contrairement à la décision prise par l'assemblée tenue à Lausanne en 1842, le concert suivant n'eut pas lieu à Berne, mais à Fribourg¹. La proximité relative de cette ville engagea une forte délégation de nos compatriotes à s'y rendre. C'étaient d'abord dix-sept membres anciens, puis onze nouveaux parmi lesquels le pasteur Correvon, les avocats Frédéric et Eugène Kaupert, le pianiste Emile Jaques, le violoniste Frédéric Mouton et l'étudiant en médecine Georges Hochreutiner. En plus de ces vingt-huit sociétaires, quatorze candidats se présentaient pour la première fois, notamment le pasteur Jean-Louis Chappuis², le municipal Adrien Constant³ et le pharmacien François Chollet⁴, de Moudon. Au nombre des participants, relevons aussi le nom de Gustave-Adolphe Koëlla, de la section zurichoise il est vrai, mais qui nous intéresse puisqu'il allait faire toute sa carrière à

¹ KELLER, *La vie musicale à Fribourg de 1750 à 1843*, p. 141 ss.

² Jean-Louis Chappuis, 1815-1878, fut pasteur au Lieu, à Echallens et à Lausanne.

³ Georges-Antoine-Adrien Constant, 1806-1876, fut municipal de 1837 à 1846.

⁴ Samuel-François-Aimé Chollet, 1790-1867, pharmacien à Moudon.

Lausanne dès 1850 et devenir le fondateur de notre Conservatoire. Mentionnons enfin que l'organiste de Moudon, Gottfried Becker ¹, fut élu membre d'honneur.

Le grand concert, fixé au 22 août, fut dirigé par Ernest Mascheck. L'œuvre de résistance, *Le Christ sur le mont des Oliviers*, fut chantée en allemand alors qu'à Lausanne, en 1823, nous l'avons vu, elle avait été exécutée dans une version française. Dans le groupe des solistes brillaient en particulier M^{me} Mascheck, soprano, et Armand Vallotton, basse. Le lendemain, ces deux chanteurs participèrent encore à l'exécution d'un sextuor de Donizetti. De plus, M^{me} Mascheck interpréta un air de Mozart.

La 25^e fête ne fut célébrée qu'en 1849, à Soleure. Le contingent des Vaudois comptait une douzaine de membres, dont le musicien Jules Lecoultre ², du Brassus. Quelques candidats les accompagnaient, ainsi François Cousin ³, maître de chant à l'Ecole normale, et Jules Jaques, de Sainte-Croix, père d'Emile Jaques-Dalcroze ⁴.

Puis vint la réunion de Berne, en 1851. Le *Protocole* relève que l'organiste de Morges, Richard Seyler ⁵, y reçut le titre de membre honoraire. Il nous apprend aussi que M^{lle} Curchod ⁶, de Lausanne, chanta un air de Donizetti extrait de *Linda di Chamouni* ⁷.

Gustave-Adolphe Koëlla, qui venait de se fixer chez nous, s'était rendu à la fête de Berne avec l'un de ses frères. Il le raconte laconiquement dans son autobiographie : « On y exécuta la *Symphonie héroïque*, de Beethoven, et *Le Messie*, de Haendel. Xavier

¹ Gottfried Becker, 1811-1889, maître de musique à Moudon depuis 1839, fut organiste pendant cinquante ans. Il publia plusieurs recueils de chant. Le musicologue George Becker (1834-1928) était son neveu.

² Voir p. 50, n. 8.

³ François-Pierre Cousin, 1810-1874, fut maître de chant à l'Ecole normale de 1846 à 1863. Il occupa le poste de chantre de la Cathédrale à deux reprises, de 1850 à 1853, puis de 1861 à 1866. Il publia des recueils de chant (1851, 1853 et 1854).

⁴ *Revue musicale de Suisse romande*, 1966, I, p. 3 ss.

⁵ Richard Seyler, du Conservatoire de Bruxelles, remplit les fonctions d'organiste à Morges de 1850 à 1853. Il était en outre violoniste et pianiste.

⁶ Suzanne-Louise Curchod, 1831-1882, épousa en 1852 le négociant Charles-Samuel Burnand. Dès lors, sous le nom de M^{me} B***, elle se produisit avec succès pendant plus d'un quart de siècle devant le public lausannois. C'était le violoniste G.-A. Koëlla qui avait découvert cette « très belle voix de soprano » au cours d'un concert qu'il avait donné à Lausanne le 21 mars 1850.

⁷ *Protocole...*, p. III.

Schnyder von Wartensee ¹ était présent. La fête se termina par un bal sur la plateforme de la Cathédrale. Le toit de la salle de bal était formé par la verdure des arbres reliés entre eux par des guirlandes de lampions et lanternes de Venise de toutes couleurs. C'était féerique. » ²

Dès lors, Koëlla garda un contact étroit avec la Société helvétique. C'est ainsi que, pour la réunion de Sion, en 1854, il prépara un groupe de quarante-cinq chanteurs ³ et n'hésita pas à payer de sa personne en jouant au concert des solistes.

La fête de Sion a fait l'objet d'une étude richement documentée publiée par M. A. Donnet ⁴, dans laquelle l'auteur analyse, preuves en main, les raisons et les circonstances de la dérobade retentissante de Richard Wagner. Nous y reviendrons. Pour l'instant, voyons d'abord certains détails relatifs à la participation vaudoise.

Notons tout d'abord l'agrégation de nouveaux candidats : François Hoffmann, petit-fils du chef d'orchestre connu ⁵ ; Edouard Couvreu, municipal à Vevey ⁶ ; l'étudiant Charles Dapples ⁷ ; le pianiste Louis Mooser ⁸ ; le marquis de Langallerie ⁹ ; le municipal Georges Daccord ¹⁰. Puis la nomination de plusieurs membres d'honneur : le ténor Dubouret, professeur de chant ¹¹ ; Adolphe Feyler, pharmacien ¹² ; A.-G. Methfessel,

¹ Voir p. 50, n. 11.

² Coll. Jean Koëlla.

³ Ces choristes appartenaient à la société dite « L'Harmonie » qu'il venait de fonder.

⁴ *Annales valaisannes*, novembre 1945, p. 453-475.

⁵ François Hoffmann, 1837-1865, violoniste et organiste (BURDET, *op. cit.*, p. 593).

⁶ Edouard Couvreu, 1824-1908, fut syndic de Vevey. En 1857, il fonda l'Harmonie, chœur d'oratorio.

⁷ Charles Dapples, 1837-1920, fut professeur à l'Université et directeur de l'École d'ingénieurs. Il était l'élève de Koëlla.

⁸ Jean-Louis Mooser, 1830-1903, était le petit-fils du célèbre organier fribourgeois Aloys Mooser. Il professa à Saint-Petersbourg puis, dès 1874, habita Genève où il se voua à l'enseignement.

⁹ Jean-Frédéric-Philippe de Gentils, marquis de Langallerie, 1793-1873, avait été capitaine au service de France (*DHBS*).

¹⁰ Georges-François Daccord, 1815-1893, fut municipal et président de la Commission des écoles.

¹¹ Alfred Dubouret, du Conservatoire de Milan, fut le chanteur attitré de la plupart des concerts qui se donnèrent à Lausanne entre 1852 et 1861. Il se produisit aussi maintes fois à Vevey, son lieu de domicile.

¹² Adolphe Feyler, 1819-1902, de Rastadt (Bade), s'était établi à Lausanne en 1844. Il acquit la bourgeoisie de Romanel en 1857. Durant sa carrière, il s'intéressa vivement au développement de l'art musical à Lausanne.

instituteur à Vevey¹ ; enfin le compositeur Kunzen à Lausanne².

Koëlla avait employé les six premiers mois de l'année à préparer le *Lobgesang*, de Mendelssohn, qui devait être exécuté au grand concert du 12 juillet à Sion. Dans son autobiographie, il consacra quelques lignes à cet événement :

Nous partîmes de Lausanne le 10 juillet afin d'arriver pour la répétition générale qui avait lieu le lendemain. Richard Wagner avait accepté la mission de diriger les concerts et était déjà sur place. Nous fûmes logés, ma femme et moi, chez M. Bovier, ancien militaire, qui nous reçut et nous hébergea avec cette sympathique hospitalité, trait de caractère charmant chez nos bons voisins les Valaisans. Le soir de notre arrivée, nous trouvons Wagner qui nous propose une promenade hors de Sion³. Il était découragé, n'ayant trouvé que des éléments insuffisants pour exécuter à sa satisfaction la 7^e *Symphonie* de Beethoven. Nous nous sommes promenés avec lui près de deux heures, causant de choses et d'autres et lui se plaignant de tout. Le lendemain, nous apprenons qu'il est parti sans aucun avertissement convenable ou justifié. Heureusement que Methfessel⁴, chargé de diriger l'œuvre de Mendelssohn, consentit à prendre la direction totale et s'en tira très bien.

En complément d'information au sujet de la fuite de Wagner, nous apprenons par une lettre à sa femme, datée de Sion le lundi 10 juillet, comment le compositeur expliquait la situation :

Je regrette bien de m'être laissé attirer ici... Ce n'est que demain qu'aura lieu la véritable répétition, parce que la plupart des musiciens n'arrivent qu'aujourd'hui... On a organisé un mauvais orchestre dans une petite église, le tout aussi lamentable que possible. Il doit venir environ 35 musiciens ; les autres sont des gens qu'on ferait mieux de ne pas laisser jouer. En bref, pour cette réjouissance, j'ai l'impression d'avoir à remplacer le chef d'orchestre dans une kermesse villageoise ; aussi ai-je grande envie de me sauver. Je vais écouter encore aujourd'hui la sonorité de l'église ; s'il y a une trop grande résonance et si, comme je le crains fort, l'orchestre ne donne que des ensembles confus et embrouillés, je confie tout le bataclan à M. Methfessel, qui s'en léchera les doigts, et je m'en vais. C'est une véritable impudence de m'avoir persuadé de me mêler d'une pareille affaire...

¹ Antoine-Gottlieb Methfessel fut instituteur à Vevey de 1852 à 1855.

² Le *Protocole...* prétend qu'il était originaire de Berlin.

³ Koëlla avait fait la connaissance de Wagner à Zurich, en 1849.

⁴ Adolphe Methfessel, 1806-1878, violoncelliste, flûtiste, chef d'orchestre et compositeur, était établi à Berne depuis 1830.

6 heures du soir. — Je conclus en te disant seulement que je cède tout à fait et reste jusqu'au bout : quelques-uns des musiciens de Berne auraient été trop malheureux...

Enfin, après sa fuite, une nouvelle lettre, datée de Vernex (Montreux) ¹ le 13 juillet, révèle l'amertume du compositeur et la résolution qu'il a fini par prendre, malgré le post-scriptum de son message précédent :

Le soir même où je t'écrivais ma dernière lettre de Sion, je me suis senti tellement dégoûté qu'à 10 heures, je me suis décidé : je suis parti, après avoir remis la symphonie à Methfessel. En effet, je venais d'apprendre que plusieurs des musiciens engagés n'étaient pas encore arrivés et en somme ne viendraient pas. Cela gâtait définitivement les choses. Je ne pouvais plus faire autrement que de renoncer... J'aurais été à coup sûr sérieusement malade de colère et de honte d'avoir ainsi dégradé ma profession... ²

Malgré ce regrettable incident, le concert se déroula aussi bien que possible, sous la direction de Methfessel. Le *Lobgesang* produisit une impression si profonde qu'à la demande du public, on en répéta quelques passages au concert du lendemain.

Au cours de celui-ci, Gustave-Adolphe Koëlla joua le *Concerto pour violon*, de Mendelssohn. Selon un témoignage de l'époque, « les connaisseurs apprécièrent le jeu parfait du jeune violoniste et le régent Jacob dit au pasteur Lauterburg : ³ Celui-ci, ma foi, il gratte bien ! » ⁴ On entendit aussi le ténor Dubouret et la basse Edouard Couvreur. Ces deux représentants de la section vaudoise interprétèrent un trio de l'opéra *Joseph*, de Méhul, en compagnie de M^{lle} Kiefer, de Berne. Quant à Dubouret, il chanta encore un air du même opéra tandis que, la veille, il avait rempli l'un des rôles de solistes dans le *Lobgesang*.

La réunion de Genève, en 1856, fit pressentir le déclin, puis la chute de la Société helvétique. L'enthousiasme n'y était plus. Le zèle s'était refroidi. Même les sociétaires de notre canton,

¹ C'est là que Carl Ritter, jeune ami de Wagner, l'avait invité à passer quelques jours après l'affaire de Sion.

² Voir *Lettres de Richard Wagner à Minna Wagner*. Traduction de Maurice Remon. Gallimard, Paris 1943, p. 101 ss.

³ Karl-Franz Lauterburg, 1825-1871, pasteur bernois, composa plusieurs œuvres de musique vocale avec ou sans accompagnement.

⁴ Citation tirée d'une brochure de A. Niggli sur le Concert helvétique de Sion, et reproduite par Koëlla dans son autobiographie.

pourtant proches voisins, ne répondirent qu'avec tiédeur à l'invitation. En tout cas l'Harmonie de Lausanne ne s'y rendit pas en corps ainsi qu'elle l'avait fait pour la fête valaisanne. Seuls quelques membres isolés annoncèrent leur participation. Ainsi, venant de Lausanne, le pianiste Louis Mooser, G.-A. Koëlla et Fridolin Hösli¹ ; le préfet de Nyon, Jacques Veret² ; puis deux Veveysans, le professeur Winkler et le chef d'orchestre Henri Plumhof³. Ce dernier fut proclamé membre d'honneur.

Dans son autobiographie, Koëlla mentionne en quelques lignes la fête de Genève : « Les 11 et 12 juillet, j'assistai au Concert helvétique, qui avait été placé sous la baguette de Charles Pepin⁴. Il avait été question de prier Richard Wagner d'en prendre la direction mais, après sa fugue cavalière de Sion, on y avait renoncé. La *Symphonie héroïque*, de Beethoven, et l'oratorio *Elie*, de Mendelssohn, formaient les pièces de résistance. Les deux Franchomme, père et fils⁵, étaient présents, ainsi que Protet⁶, basse-taille, excellent chanteur. » Koëlla oublie de mentionner que M^{me} Burnand, de Lausanne, avait été chargée des soli de soprano dans *Elie* et qu'elle participa, avec un égal succès, au second concert.

C'est à Bâle, en 1860, que se tinrent pour l'avant-dernière fois les assises de la société. A part le colonel Edouard Couvreur, dont le nom est cité dans le *Protocole*, nous ne savons si d'autres représentants de notre section se rendirent dans la métropole des bords du Rhin. En revanche, le programme des concerts révèle que M^{me} Burnand-Curchod remplit le rôle de soprano solo dans *Jephté*, de Haendel, et dans la 9^e *Symphonie*, de Beethoven.

¹ Fridolin Hösli, 1821-1877, de Glaris, s'établit à Lausanne en 1848, y fonda et dirigea plusieurs sociétés de chant et fut l'un des plus fervents protagonistes de la Société des chanteurs vaudois (*Echo musical*, 11.9 et 5.10.1877).

² Jacques-Elisée Veret, 1805-1871, fut préfet de 1842 à 1845 puis de 1853 à 1862 (*DHBS*).

³ Henri Plumhof, 1836-1914, musicien allemand fixé à Vevey depuis 1855. Il fut compositeur, pianiste, organiste et chef d'orchestre. Son rayonnement fut considérable. (Voir REFARDT, *op. cit.*)

⁴ Charles Pepin, 1795-1864, enseigna au Conservatoire de Genève de 1852 à 1864 (*BOCHET, op. cit.*, p. 155).

⁵ Auguste Franchomme, 1808-1884, violoncelliste, fut un ami intime de Chopin. Il était considéré comme l'un des plus grands virtuoses de son temps. Il enseigna au Conservatoire de Paris. Les dictionnaires ignorent le nom du fils, éclipsé par la gloire du père.

⁶ Protet donna avec grand succès deux concerts à Lausanne, le 26.4.1856 et le 17.4.1857.

Enfin, dernière manifestation de la Société helvétique de musique : la réunion de Zurich, en 1867. Quarante chanteurs du chœur Sainte-Cécile, de Lausanne, préparés par G.-A. Koëlla, ainsi que treize choristes de l'Harmonie de Morges, formés par leur chef Frédéric Rehberg¹, prirent part aux concerts². L'effectif total du chœur se montait à 603 exécutants ! Un orchestre de 101 musiciens³ accompagna cet énorme ensemble de chanteurs. Au programme : le *Magnificat* de Bach, puis *Judas Macchabée* de Haendel. Ce devait être, hélas, le chant du cygne de la grande société suisse, et cela malgré la décision prise de confier à la ville de Lausanne le soin d'organiser le concert suivant...

La dissolution

Il est difficile d'expliquer de manière satisfaisante la disparition de la Société helvétique de musique, dont les trente réunions, entre 1808 et 1867, avaient suscité dans un grand enthousiasme l'adhésion de plus de mille musiciens, dilettantes et patriotes⁴. A part les raisons d'ordre local sur lesquelles nous reviendrons, tentons de déterminer pour l'instant les causes générales qui entraînèrent la dissolution.

Rappelons d'abord le caractère patriotique et national de la société au cours de ses premières années d'existence. Nous avons déjà insisté sur le fait que le besoin de nouer des liens d'amitié entre les Suisses fut l'une des préoccupations majeures des dirigeants et qu'en somme la musique n'était guère, pour la société, qu'un prétexte à ses réunions. Or n'oublions pas que, depuis 1848, la Suisse était devenue un Etat fédératif. Le pouvoir central

¹ Frédéric Rehberg, 1836-1913, s'établit à Morges en 1861 et donna à la vie musicale de cette cité une vive impulsion. Il était le père du pianiste Willy Rehberg, 1863-1937, et du violoncelliste Adolphe Rehberg, 1868-1935. Son petit-fils, Walter Rehberg, 1900-1957, fit aussi une carrière de musicien.

² L'état nominatif complet des chanteurs de Lausanne et de Morges se trouve dans la brochure intitulée *Dreissigstes Schweizerisches Musikfest in Zürich. Fest- und Concert-Programm*. Zürich, 1867.

³ Un seul Vaudois en faisait partie : le violoniste Frédéric Mouton.

⁴ Le nombre des Vaudois qui en firent partie s'élève à lui seul à environ deux cents.

s'était renforcé sensiblement. La cohésion entre les cantons était manifestement plus forte que sous le régime instauré en 1815. Cette tendance centralisatrice ne fit que s'affirmer dans la Constitution de 1874. De telle sorte que, de ce côté-là, l'un des objectifs de la Société helvétique de musique n'avait plus sa raison d'être ou, du moins, n'apparaissait plus aux citoyens d'une manière aussi pressante.

En second lieu, la Société helvétique avait provoqué dans de nombreuses villes la création d'orchestres et de chorales mixtes. A ne considérer que le cas du canton de Vaud, il est hors de doute que les « sociétés de musique » fondées à Lausanne en 1812, à Morges en 1826 et à Yverdon en 1829 durent leur existence à l'exemple donné par la grande association suisse. Comme cette dernière, elles comprenaient une section d'orchestre et une section de musique vocale. Au surplus, dans la première moitié du siècle, l'on assista, sous l'influence de Naegeli, à la naissance de nombreux chœurs d'hommes. Enfin, de petits orchestres d'amateurs, sans grande prétention il est vrai, se créèrent dans toutes les localités de moyenne importance. L'on peut donc présumer que, ces innombrables sociétés musicales offrant à leurs membres l'occasion de se développer, ceux-ci étaient dispensés, *ipso facto*, de rechercher dans des cercles plus étendus et plus ambitieux la satisfaction de leurs besoins artistiques, d'où leur désaffection progressive à l'endroit de l'association suisse.

D'un autre côté, les sociétés créées dans notre canton, entre autres, s'affermisssaient au point de pouvoir présenter publiquement, par leurs propres moyens, des œuvres inscrites dans les programmes de la Société helvétique. Ainsi *La Création*, donnée à Fribourg en 1816 et reprise la même année à Lausanne ; *Christ sur le mont des Oliviers*, exécuté à Morges en 1833 après l'avoir été à Lausanne dix ans plus tôt ; *Les Sept Paroles*, de Haydn, à Neuchâtel en 1828 et à Morges cinq ans après. Au Brassus, en 1843, la population tout entière participa à la réalisation du *Lobgesang* qu'on avait entendu à Lausanne l'année précédente ; la même œuvre apparut sur un programme à Vevey en 1859¹. Citons encore le *Magnificat*, de Bach, que Sainte-Cécile avait

¹ MENDELSSOHN, *Souvenirs d'un voyage en Suisse, 1842*. Editions Bartholdy, Bâle 1966, p. 13-14.

chanté à Zurich en 1867 et qu'elle reprit à Lausanne en 1869. Ces exemples laissent entrevoir dans les sociétés une tendance à l'émancipation de la tutelle helvétique et servent à expliquer le refroidissement des sentiments qu'on avait éprouvés pendant les premières années.

Il en était de même chez les Suisses alémaniques. Ainsi les concerts donnés à Bâle en 1856 (centenaire de Mozart), en 1860 (Société helvétique de musique), en 1865 (*Passion saint Matthieu*) et en 1870 (centenaire de Beethoven) ; de même qu'à Zurich en 1867 (Société helvétique) ou en 1873 (*Passion saint Matthieu*) montrent clairement que les forces musicales de ces villes se suffisaient à elles-mêmes.

Enfin, à l'occasion du festival de Zurich entre le 11 et le 14 juillet 1874, les principales sociétés de Suisse alémanique vinrent se joindre aux musiciens de cette ville, administrant ainsi la preuve qu'il était possible de réunir des exécutants suisses pour présenter en commun de grandes œuvres, sans qu'il fût nécessaire de dépendre d'un comité central. Une entreprise semblable fut tentée dans les cantons romands. Sur l'initiative de G.-A. Koëlla, une Société de musique de la Suisse romande se constitua en 1875. En firent partie la Société chorale de Neuchâtel, le Chant sacré de Genève, l'Harmonie de Morges et Sainte-Cécile de Lausanne. Cependant l'association entrevue n'eut qu'une durée éphémère. Dix ans plus tard, ces réunions entre chanteurs romands avaient pris fin définitivement.

Après ces considérations générales, il nous tarde d'en venir aux causes locales des renvois successifs du Concert helvétique qui aurait dû avoir lieu à Lausanne en 1869 selon la décision prise à Zurich.

Au début de l'année, la *Gazette* dévoila la composition du comité chargé de la fête ¹. Son président, le pasteur Louis Audemars ², avait pour collaborateurs les D^{rs} Huc-Mazelet ³ et Georges Hochreutiner, de Morges ; l'homme de lettres Edouard

¹ *Gazette de Lausanne*, 16.1.1869.

² Louis Audemars, 1815-1906, fut aussi président de Sainte-Cécile et membre du comité de l'orchestre.

³ Auguste Huc-Mazelet, 1811-1869, fut le principal responsable du *Recueil des psaumes et cantiques* de l'Eglise libre, paru en 1851 (*DHBS*).

Tallichet¹ ; le municipal Georges Daccord ; enfin l'ingénieur Charles Dapples ; ces trois derniers habitant Lausanne. L'affaire était donc entre de bonnes mains. Cependant, il fut décidé de retarder la réunion d'une année, de manière que les exécutants puissent utiliser le nouveau théâtre, sur le point d'être inauguré.

Or la construction du bâtiment de Georgette ne fut achevée qu'au printemps 1871². Mais, à ce moment-là, la question des travaux importants à entreprendre dans la Cathédrale, où se serait déroulé le grand concert, contraignit le pasteur Audemars et ses adjoints à renvoyer le projet à des temps meilleurs, renvoi qui donna lieu à des critiques : « Depuis quatre ans, écrivit-on, le comité a dormi du sommeil du juste et, pour l'instant, rien n'a été décidé. »³

En 1875, lorsque les délégués des principales sociétés chorales de langue française décidèrent la formation d'une Société de musique de la Suisse romande, il fut entendu que Lausanne ne se désisterait pas pour autant de l'organisation du Concert helvétique⁴. Hélas, le Tir fédéral qui devait avoir lieu dans notre ville en 1876 allait obliger le comité à différer encore la date de la fête.

Malgré tant de difficultés, Louis Audemars ne perdit pas de vue le but à atteindre. Mais, comme on va l'apprendre, il joua de malchance et, fait plus grave, fut loin d'être secondé comme il eût mérité de l'être.

Dès 1881, le comité présidé par lui se remit au travail. Ce fut, malheureusement, pour constater que le concert ne pourrait être fixé en 1882, à cause d'une demande instante des Zurichois, qui devaient organiser un nouveau festival du 8 au 12 juillet ; ni en 1883, date prévue pour l'Exposition nationale et industrielle de Zurich. Telles sont les raisons pour lesquelles la réunion projetée fut remise à 1884.

A partir de septembre 1882, le comité étudia d'abord le problème de la construction d'une salle de concerts⁵. Une assemblée

¹ Edouard Tallichet, 1825-1911, dirigea la *Bibliothèque universelle* de 1866 à 1909 (DHBS).

² MARIANNE MERCIER, *Le Théâtre de Lausanne de 1871 à 1914*. Lausanne 1944, p. 24.

³ *Echo musical*, 21.10.1871.

⁴ *Ibid.*, 18.11.1875 et 10.1.1876.

⁵ *Gazette de Lausanne*, 24 et 31.8.1882, 1.11.1882 et 12.9.1883.

publique et plusieurs réunions particulières s'occupèrent de ce projet. Mais de discussion en discussion, l'on finit par se trouver à une date telle que, même en cas d'acceptation, jamais la salle n'aurait pu être érigée pour l'été 1884. Une fois de plus depuis 1823, il fallut abandonner l'idée d'une grande salle de musique.

Entre-temps, on avait formé des commissions spéciales dont la mission était d'organiser les trois journées de la fête jusqu'au moindre détail. D'un autre côté, on avait choisi le programme du premier concert et jeté son dévolu sur *Samson*, de Haendel, et *La Légende de sainte Elisabeth*, de Liszt, œuvres qui devaient être dirigées par Rodolphe Herfurth¹, chef de l'Orchestre de Lausanne.

Au début de novembre 1883, le comité envoya une circulaire aux diverses sociétés qui avaient chanté à Zurich en 1867 pour leur demander une participation éventuelle et les prier de se tenir prêtes à accueillir l'invitation officielle qu'on leur adresserait sitôt prises les décisions définitives. De plus, il avait engagé des pourparlers avec certains solistes et adressé une invitation à Franz Liszt². Enfin, sur le plan financier, il avait lancé une souscription publique destinée à couvrir les frais d'un budget qui s'avérait assez élevé³.

Malheureusement, dans l'intervalle, une mésentente se manifesta entre les collaborateurs de Louis Audemars. Quelques défaitistes, estimant que Lausanne n'était pas en mesure d'accueillir la Société helvétique, avaient trouvé plus simple de démissionner. Le président s'était vu contraint de faire appel à d'autres personnes. Mais le 21 février 1884, quand la section vaudoise se réunit pour prendre enfin une décision définitive, l'assemblée recula, prétextant que le fonds de garantie était insuffisant, alors qu'il aurait suffi d'admettre une nouvelle émission d'actions à 25 fr., capable d'atteindre des bourses plus modestes. Les démissionnaires, qui étaient présents en qualité de membres de la Société helvétique, accablèrent de reproches le président Audemars, prétendant qu'il avait outrepassé ses compétences, et réus-

¹ Rodolphe Herfurth, 1844-19... fut chef d'orchestre à Lausanne de 1878 à 1884 et de 1887 à 1891. Il dirigea Sainte-Cécile. On lui doit la première exécution à Lausanne, en 1881, de la 9^e *Symphonie*.

² *Nouvelliste vaudois*, 12.2.1884.

³ On avait espéré faire souscrire 400 actions de 50 francs (*Gazette de Lausanne*, 11.2.1884).

sirent à obtenir une nouvelle convocation de la section vaudoise quinze jours plus tard. Cette décision ne pouvait qu'entraîner la chute du projet, car le délai qui serait resté pour les études musicales, déjà bien court depuis le 21 février, aurait été réduit à un laps de temps vraiment insuffisant. La séance du comité d'organisation, tenue le lendemain, se termina dans l'amertume et l'un des membres qualifia de honteuse pour Lausanne la résolution qui venait d'être prise.

Quant au pasteur Audemars, il envoya un communiqué aux journaux dont nous citons la conclusion, fort digne de la part d'un homme qu'on venait d'accabler : « Nous ne voulons garder aucune acrimonie. Loin de nous tout sentiment contraire au bon accord. Mais, si nous avons du cœur, Lausanne devra au plus tôt réparer son insuccès. » ¹

Effectivement, il convoqua la section vaudoise ² le 9 décembre suivant afin d'examiner une dernière fois l'éventualité d'une fête helvétique à Lausanne. Ce fut peine perdue. Le rapport présenté par la commission composée de l'avocat Rambert ³, de G.-A. Koëlla et de Louis Muret ne convainquit personne. Il ne restait plus qu'à envisager la dissolution de la société.

Nous ne savons ce qui se passa dès lors au sein du comité de Lausanne. En revanche, nous apprenons que les correspondants cantonaux se réunirent à Berne le 28 juin 1891 et que, sur la proposition de Zurich, l'assemblée accepta la résolution suivante :

« Les membres de la Société helvétique de musique, vu le grand changement qui s'est opéré dans les conditions musicales de la Suisse et vu l'impossibilité dans laquelle se trouve la société de remplir sa mission, décident :

1° que la Société helvétique de musique est dissoute ;

2° que les fonds (capitaux et bibliothèque) ⁴ seront employés à la création d'une bourse au profit de ressortissants suisses qui se vouent à l'étude de la musique. »

¹ *La Revue*, 4, 7 et 10. 3. 1884.

² Elle comptait encore une quarantaine de membres.

³ Louis Rambert, 1839-1919, était le frère de l'écrivain Eugène Rambert.

⁴ Environ 25 000 francs.

Ainsi disparut l'une des plus belles associations patriotiques qui aient vu le jour au XIX^e siècle. Bien qu'elle ait eu une fin peu glorieuse, au bout d'une agonie qui dura exactement vingt-quatre ans, il faut tout de même reconnaître qu'au terme de son existence, elle rendit encore service puisque ses fonds furent convertis en bourses d'études au profit de la génération montante. Puis il faut surtout se rappeler l'essor qu'elle donna à la musique. Pour le canton de Vaud, par exemple, ce ne furent pas seulement quelque deux cents membres qui eurent le privilège, par elle, de se perfectionner puis de perfectionner leurs proches, mais encore les nombreux choristes et instrumentistes non affiliés qui avaient apporté leur aide bénévole à maints concerts. En outre, grâce à elle, le public eut enfin l'occasion d'entrer en contact avec la musique symphonique et avec la musique d'oratorio. Son influence culturelle fut donc immense. Certes, il faut regretter sa disparition, d'autant que celle-ci se produisit dans les circonstances que l'on vient d'évoquer. Mais elle avait eu tout de même le temps, au cours de ses trente réunions, d'accomplir une œuvre dont nous sommes encore aujourd'hui les bénéficiaires.

JACQUES BURDET.